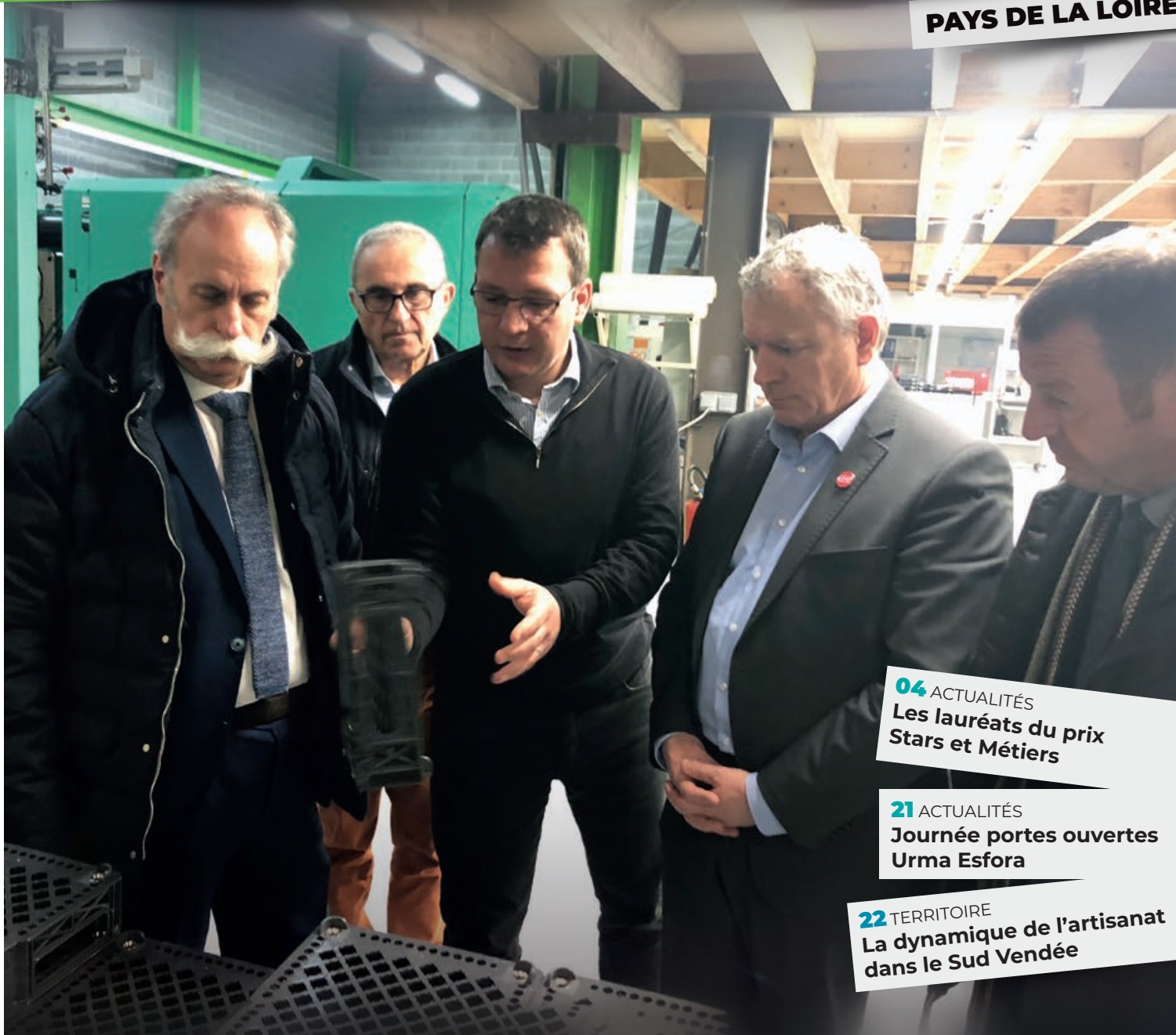


Retrouvez dans ce numéro toute l'information de votre CMA

// VENDÉE

PAYS DE LA LOIRE



04 ACTUALITÉS
Les lauréats du prix
Stars et Métiers

21 ACTUALITÉS
Journée portes ouvertes
Urma Esfora

22 TERRITOIRE
La dynamique de l'artisanat
dans le Sud Vendée

BERNARD STALTER

**UNE PRÉSENCE
SUR LE TERRAIN
INDISPENSABLE** P. 11

VOS FACTURES
CLIENTS
PAYÉES
EN MOINS DE
24H*

SUR CASH-IN-TIME.COM
CÉDEZ VOS FACTURES CLIENTS
ET RECEVEZ L'ARGENT EN MOINS DE 24H*.



Offre réservée aux professionnels.

* Sous réserve d'acceptation définitive de votre dossier par Crédit Agricole Leasing & Factoring et de la conformité des factures. Limites et conditions générales de financement consultables sur cash-in-time.com ou auprès des Caisses régionales participantes.

Cash In Time est une marque de Crédit Agricole Leasing & Factoring, S.A. au capital de 195 257 220 €. - Siège social : 12, place des États-Unis, 92120 Montrouge - 692 029 457 RCS Nanterre. Crédit Agricole Leasing & Factoring est un établissement de crédit spécialisé de droit français agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (Direction des Agréments, des Autorisations et de la Réglementation - 61, rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09) et agréé en qualité de société de courtage d'assurances - N° Orias 07 030 220 (www.orias.fr)

02/2019 - F39100 - Édité par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit dont le siège social est Route de Paris 44949 Nantes Cedex 9, immatriculée au RCS de Nantes sous le n°440 242 469, numéro TVA FR 57 440 242 469, Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des intermédiaires en Assurance sous le n°07 023 954. Crédit photo : Getty Images. erc



Offrez-vous un Vito
pour le prix d'un utilitaire.



SAGA La Roche-sur-Yon / Les Sables d'Olonne / Challans

www.mercedes-saga.com

Consommations du Vito Fourgon 109 CDI Compact (cycles urbain/extra-urbain/mixte en l/100 km) : 7,8 / 5,4 / 6,3. Émissions de CO₂ : 164 g/km.



LA CMA PAYS DE LA LOIRE EST ENGAGÉE DEPUIS 2014 DANS LA DÉMARCHE DE L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ. Cette approche traduit la volonté d'être au plus près des besoins des entreprises et des spécificités du territoire pour les accompagner sur les mutations économiques et technologiques de demain. La loi Pacte, adoptée au Parlement, va profondément modifier l'environnement des entreprises. Nous partageons l'objectif de simplifier certaines procédures, mais nous sommes attachés à défendre les spécificités des activités artisanales. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes engagés dans l'appel à projets « Entreprendre dans les territoires ». Regroupés au sein d'un consortium CMA Pays de la Loire, CCIR CAPDL et la Cress, nous avons été retenus avec le soutien financier de la région Pays de la Loire et de BPI France. Répondre aux nouveaux besoins des consommateurs, apporter de nouveaux services sur l'ensemble de la région, créer des nouvelles formes d'entreprise en milieu rural, redynamiser, maintenir l'activité : tels sont nos enjeux. Alors osez, nous pouvons vous accompagner ! Par l'opération Artisana'Tour qui se déroule dès ce mois d'avril dans les cinq départements, venez à la rencontre des élus et des collaborateurs de votre CMA, afin d'échanger sur vos attentes, vos souhaits, et plus largement de faire connaissance dans un cadre convivial. Plus que jamais, la CMA Pays de la Loire est à vos côtés.

Joël Fourny
Président de la CMA
Pays de la Loire

Daniel Laidin
Président de la Délégation Vendée

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? WWW.ARTISANATPAYSDELALOIRE.FR



ACTUALITÉS 04

Stars & Métiers 2019
Un Vendéen
Meilleur Artisan de France
Vendéenne de talent
édition 2019
Le regard des dirigeants
d'entreprises artisanales
sur la conjoncture économique
Journée portes
ouvertes Urma Esfora
À L'urma Esfora, les mégots
de cigarettes sont recyclés

PRATIQUE 22

La dynamique de l'artisanat
dans le Sud Vendée

OF EN PAYS DE LA LOIRE Actualités régionales

Jeu de gestion avec la Banque de
France pour les stagiaires ADEA

REGARDS 32

Métiers : couteliers
et charcutiers-traiteurs

Papier d'Arménie :
laissez parler les petits papiers

Marie Eloy, fondatrice
de « Bouge ta Boîte »,
réseau business
féminin de recommandation

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 24 pour les abonnés de la Vendée.

Le Monde des artisans n°129 – mars/avril 2019 – Édition de la Vendée – Président du comité de rédaction des pages locales : Daniel Laidin – Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Vendée – **Éditeur délégué :** Stéphane Schmitt – **Rédaction :** ATC, port. : 06 65 62 28 85, e-mail : lemondedesartisans@groupe-atc.com – **Ont collaboré à ce numéro :** Marjolaine Biagi, Julie Clessienne, Sophie de Courtivron, Christelle Fénéon, Isabelle Flayeux, Guillaume Geneste, Samira Hamiche, Mélanie Kochert, Samorya Wilson – **Secrétariat de rédaction :** Pixel6TM – **Publicité :** ATC, 137 quai de Valmy, 75010 Paris – Thierry Jonquière, Tél. 06 22 69 30 22, fax 05 61 59 40 07, e-mail : thierry.jonquieres@wanadoo.fr et Cédric Jonquière, Tél. 06 10 34 81 33, fax 05 61 59 40 07, e-mail : cedric.jonquieres@orange.fr – **Photographies :** Pixel6TM, crédits photos pages départementales : cma 85 – **Promotion diffusion :** Shirley Elter, Tél. : 03 87 69 18 18. Tarif d'abonnement 1 an. France : 9 euros. Tarif au numéro : 1,50 euro. À l'étranger : nous consulter – **Conception éditoriale et graphique :** TEMA | presse, Tél. 03 87 69 18 01 – **Fabrication :** Pixel6TM (Tél. 03 87 69 18 18) – **Éditeur :** Média et Artisanat SAS appartenant à 100 % à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex1. **PDG et directeur de la publication :** François Grandidier – **N° commission paritaire :** 0321 T 86957 – **ISSN :** 1271-3074 – **Dépôt légal :** à parution – **Impression :** Socosprint Imprimeurs, 36 route d'Archettes – 88000 Épinal.





« Le Grand Prix de l'artisanat en Vendée. »

STARS & MÉTIERS 2019

Stars & Métiers en Vendée est une déclinaison locale d'un prix national de référence du même nom, créé en 2007 par l'assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat – APCMA – et le réseau Banque Populaire. Leur volonté commune est de valoriser les parcours d'excellence des artisans de nos territoires.

Chaque année depuis 2007, ce prix récompense des chefs d'entreprise artisanale vendéens pour leur exemplarité et leur réussite en matière d'innovation technologique, d'entrepreneuriat, de responsabilité managériale et de dynamisme à l'export. En révélant chaque année

les champions du secteur, il met en lumière la richesse et le dynamisme de l'artisanat, ce pilier majeur de l'économie reconnu comme « la première entreprise de France ». Le 7 mars, quatre artisans vendéens ont été primés pour l'excellence de leur savoir-faire et leurs innovations.



▲ Au centre, Daniel Laidin, Président de la CMA Vendée, à sa droite Daniel Dos, directeur départemental de la BPGO, entouré des lauréats 2019.

PHOTOS : D.R



GRAND PRIX INNOVATION



JÉRÉMY CANTIN **BROUZILS AUTO**

GARAGISTE
LES BROUZILS

En 2005, Jérémy Cantin rachetait un garage multimarque aux Brouzils. Déjà passionné de voitures anciennes, il se déplaçait en Coccinelle décapotable. Cela a attiré l'attention des possesseurs de voitures anciennes qui, progressivement, sont venus lui confier leur véhicule, d'abord pour l'entretien, puis pour des restaurations complètes. Depuis sa création, l'entreprise n'a eu de cesse de s'agrandir pour accompagner son développement. L'équipe se compose actuellement d'un gérant, de sa conjointe et de neuf collaborateurs. Eu égard à l'évolution du marché et au « diesel gate », le gérant et

ses salariés ont, par défi, décidé de transformer une Coccinelle de 1971 à moteur thermique en véhicule électrique, l'ElectroCox. Ils sont en cours de fabrication de deux buggys électriques qui participeront au rallye Aïcha des Gazelles.

Pour quelle(s) raison(s) s'est-il engagé dans cette démarche ?

Au-delà de la démarche écologique de l'entreprise (installation de panneaux photovoltaïques, d'un déshuileur, passage des éclairages en led, isolation du bâtiment vers un fonctionnement autonome et écologique), l'évolution du marché

elle-même a amené Jérémy Cantin à réfléchir plus largement à l'évolution de sa profession. La promotion des véhicules électriques est dans l'air du temps, compte tenu des enjeux environnementaux. L'état soutient cette évolution, notamment par une aide financière à l'acquisition de véhicules neufs. Mais doit-on pour autant changer son véhicule et mettre à la casse tous les véhicules non électriques ? C'est dans cet état d'esprit que le gérant a choisi d'orienter son développement pour pouvoir proposer une offre de recyclage des véhicules thermiques en électriques.



GRAND PRIX EXPORTATEUR

AMAURY PEROCHEAU **SOCIÉTÉ AIGRE-DOUX**

FABRICATION DE LINGE DE MAISON DE LUXE SUR MESURE
SAINT-JEAN-DE-MONTS



Après des études en comptabilité/finances dont un apprentissage en cabinet comptable, Amaury Perocheau a eu quelques expériences professionnelles en tant que responsable de bar. Très rapidement, il a créé l'entreprise Aigre-Doux et, en 2006, il a repris l'entreprise BJC de ses beaux-parents, également spécialisée dans la création et la fabrication française de linge de maison de luxe sur mesure. L'entreprise BJC a été créée en 1989. D'abord spécialisée dans la broderie, cette entreprise s'est lancée dans la fabrication sur mesure de linge de maison en utilisant principalement « le jour échelle » et « le feston » issus du savoir-faire de la broderie. Avec l'envie de développer leur propre marque, mais aussi de garder ce savoir-faire, il se rend avec son épouse dans l'atelier de fabrication situé à Bohain-en-Vermandois

début 2006 afin de se former aux différentes techniques. C'est ainsi que naîtra Aigre-Doux en décembre 2006.

Pour quelle(s) raison(s) s'est-il engagé dans cette démarche ?

Leur première commande a été réalisée pour des clients allemands. La part du chiffre d'affaires réalisée à l'export est de 25 % à 35 %. Cette part monte à plus de 60 % si on tient compte de leurs clients français, eux aussi exportateurs. Indirectement, ils travaillent, entre autres, pour des institutions comme le palais de l'Élysée, l'Assemblée nationale, Matignon, le yacht My Cristal (150 mètres). Leur perspective est de développer le marché des États-Unis. D'ici 2020-2021, ils envisagent de développer une gamme de linge de bain.



GRAND PRIX ENTREPRENEUR

JEAN-MARC POUCKET ENTREPRISE POUCKET

CHAUDRONNERIE MÉTALLERIE
SAINTE-FLAIVE-DES-LOUPS



Titulaire d'un CAP mécanicien d'entretien, Jean-Marc Pouclet a repris la chaudronnerie métallerie Pouclet à l'âge de 18 ans. L'affaire familiale depuis 1981 était auparavant gérée par son père, qui a exercé seul pendant huit ans et qui s'est diversifié rapidement vers la chaudronnerie industrielle. Cette activité permettait de s'orienter vers un travail plus axé sur la création et non sur la réparation. En 1989, pour soutenir le développement de la chaudronnerie, Jean-Marc Pouclet recrute un salarié. Ensuite, en 2002, M^{me} Pouclet rejoint l'entreprise à temps plein. En 2001, l'achat d'une machine Plasma permet à l'entreprise de gagner en qualité de travail. Cette productivité est accentuée en 2016 avec l'arrivée de leur fils, Maxence, ingénieur en chaudronnerie. En 2018, leur

fille, Stessie, diplômée d'un master logistique, rejoint l'équipe. Son rôle est maintenant de réorganiser l'entreprise afin d'accentuer son développement.

Pour quelle(s) raison(s) s'est-il engagé dans cette démarche ?

L'arrivée des enfants dans l'entreprise, avec leurs expériences respectives, a entraîné des modifications de travail. La construction d'un nouveau bâtiment en 2019 est essentielle pour le développement de l'entreprise. L'atout de ce projet est d'être plus visible et situé à proximité d'éventuels nouveaux clients. M. et M^{me} Pouclet vont ainsi pouvoir transmettre sereinement leur entreprise au sein même de la famille et faire perpétuer cette tradition familiale.



GRAND PRIX RESPONSABLE



VINCENT PROUTEAU SAS PROUTEAU PÈRE ET FILS

MAÇONNERIE
BEAULIEU-SOUS-LA-ROCHE

Vincent Prouteau fut apprenti dès la troisième dans l'entreprise familiale composée de son père et de son oncle, qui avaient eux-mêmes pris la suite de leur père, Aimé Prouteau. Il passe son CAP et son bac pro ainsi qu'un BEP de dessinateur en candidat libre, et intègre pendant un an et demi un bureau d'études à Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Ensuite, il réintègre l'entreprise familiale en tant que chef d'équipe, puis comme chef de travaux. Très impliqué, Vincent Prouteau s'investit auprès des jeunes : il forme deux apprentis par an en CAP, BEP et bac pro, plus dix stagiaires du CFA BTP.

L'entreprise a été créée en 1936 par le grand-père de Vincent Prouteau. En 1967, les deux fils, Philippe et Yvon, entrent dans l'entreprise et, en 1970, ils reprennent l'activité familiale. Ce furent des années d'expansion : achat de gros matériels et exploitation d'une carrière propre à l'entreprise. À cette époque, l'effectif se compose de quinze ouvriers. Depuis 2010, Vincent, fils de Philippe, gère la société.

Pour quelle(s) raison (s) s'est-il engagé dans cette démarche ?

L'entreprise est spécialisée dans la maçonnerie et est d'ailleurs reconnue dans ce domaine. Elle est également

réputée pour la rénovation d'anciens bâtiments en pierre, avec un véritable savoir-faire. En septembre 2018, trois personnes rejoignent l'équipe pour faire face au carnet de commandes de l'entreprise. La SAS Prouteau a su développer des méthodes efficaces de travail en s'appuyant sur la satisfaction de ses clients, mais également sur la reconnaissance et sur l'amélioration du quotidien du personnel. La société de Vincent Prouteau conserve ainsi ses emplois et son tissu économique local, dans le respect de son environnement avec des coûts justifiés et justifiables par la qualité de ses produits.

**FINANCER
SIMPLEMENT
SA TRANSITION
DIGITALE,
C'EST POSSIBLE.**



Découvrez le prêt SOCAMA pour réaliser la transformation numérique sans caution personnelle*

**GRAND OUEST
BANQUE POPULAIRE**



*Ce financement est rendu possible grâce au soutien de la garantie de l'Union Européenne octroyée par COSME et le Fonds Européen pour les Investissements Stratégiques (FEIS) et ce dans le cadre du Plan d'Investissement pour l'Europe. Le FEIS a pour finalité d'aider à résoudre les difficultés de financement et de mise en œuvre d'investissements productifs dans l'Union Européenne, notamment en garantissant un meilleur accès aux financements. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par Banque Populaire Grand Ouest et la SOCAMA. Banque Populaire Grand Ouest, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit dont le siège social est situé 15 boulevard de la Boutière - CS 26858 - 35768 Saint-Grégoire cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 857 500 227. Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 504. Banque Populaire Grand Ouest exploite la marque Crédit Maritime. Réf. BPGO - AFF - 2017.12.07. Crédits photos : istock

SÉRIE SPÉCIALE

TGE XLION

MAN TGE XLION
Suréquipé
Entretien 3 ans
120 000 km inclus

Fourgon L3H3 (11,3 m3) ou L4H3 (14,4 m3) • Puissance 140 ch ou 180 ch
• Boîte de vitesses mécanique à 6 rapports ou automatique à 8 rapports



Marcel CHEVOLEAU
Commercial VUL
www.negoloc.com
Facebook : Negoloc

marcel.chevoleau@negoloc.com
Port : 07 72 39 83 31

Rejoignez nous sur Facebook et LinkedIn  
Distributeur MAN Truck & Bus France



Un Vendéen Meilleur Artisan de France

Le 1^{er} février dernier, 48 artisans participaient à la finale des Meilleurs Artisans de France. Parmi les sept catégories du concours national, c'est Nathan Cretney, restaurateur vendéen, qui a remporté le prix de la catégorie cuisinier.



Les Reflets - 227, rue Roger Salengro - 85 000 La Roche-sur-Yon +

▲ Nathan Cretney, deuxième en partant de la droite.

RMC et Radio Brunet lançaient en mai 2018 la première édition du concours national des « Meilleurs Artisans de France ». En reconnaissant que l'artisanat occupe une place privilégiée dans l'économie française, Éric Brunet s'est engagé à mettre en valeur ce vivier de talents.

La grande finale, où concouraient 48 artisans finalistes parmi les sept catégories : carreleur, cuisinier, fleuriste, mécanicien-automobile, menuisier, peintre et plombier, s'est déroulée le vendredi 1^{er} février 2019 au

Paris Event Center. Détermination, connaissances techniques, créativité, expérience, savoir-faire... Autant de qualités que ces finalistes ont dû mettre à profit.

Nathan Cretney, Meilleur Artisan de France

Après une journée d'épreuves, les jurys se sont réunis pour élire les sept lauréats de cette première édition. Parmi eux, Nathan Cretney remportait le prix du Meilleur Artisan de France dans la catégorie cuisinier. Originaire du Pays de Galles, il est

arrivé en France à l'âge de dix ans. De ses racines galloises, terre celte de caractère, Nathan Cretney a sans aucun doute gardé cet esprit volontaire et conquérant. Son parcours professionnel l'a conduit à travers le monde, au Brésil, en Floride, où il a pu enrichir sa culture gastronomique avant de se poser dans le Médoc, puis en Vendée. Il a ouvert en mars 2018, avec sa compagne Solen Pineau, le restaurant Les Reflets. Référencé dans le *Gault et Millau*, ce dernier lui attribue le Trophée du jeune talent 2019.

Vendéenne de talent édition 2019

La création du concours Vendéenne de talent est partie de plusieurs constats. D'une part, seul un entrepreneur sur trois est une femme. D'autre part, les femmes sont confrontées à de nombreux freins (autocensure, faible accès aux crédits, articulation des temps de vie...). Forte du succès de l'édition 2018, la CMA, en partenariat avec la mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité et le Rotary club, lance la

seconde édition du trophée Vendéenne de talent. Il comporte trois catégories, chacune dotée d'un prix de 2 000 € :

- le Trophée de l'innovation ;
- le Trophée de l'audace ;
- le Trophée de la jeunesse.

Dépôt des candidatures du 8 mars au 15 juin. Retrouvez le dossier de candidature sur www.artisanatpaysdelaloire.fr

i Audrey Gallard 0251 44 35 40
agallard@artisanatpaysdelaloire.fr



L'OFFRE DU MOIS DE MARS*

Le Nouveau Volkswagen Touareg R-Line



Location Longue Durée 31 mois / 50 000km
670€ TTC /mois **SANS APPORT**

TOUAREG 3 R-LINE V6 TDI 231 CH 4MOTION TIPTRONIC

- App Connect
- Camera de recul
- Ciel de pavillon Noir Titane
- Drive Assist Premium
- Keyless Access avec fonction easy open
- Jantes en alliage léger 20 » 'Nevada'
- Park Assist: Système d'assistance au stationnement en créneau et en bataille
- Pack R-Line Extérieur Intérieur
- Rampes de pavillon anodisées
- Sellerie en Cuir 'Vienna' R-Line
- Vitre arrière sur teintées

*LLD sur 31 mois avec Perte Financière, Contrat de Maintenance aux Professionnels et Véhicule de remplacement inclus. Offre valable du 01/02/2018 au 30/04/2018.

Offre de Location Longue Durée sur 31 mois et 50 000 kms pour TOUAREG 3 R LINE V6 TDI 231CH 4MOTION avec frais de mise à la route, 31 loyers de **670€ TTC**. Réserve à la Réserve à la clientèle professionnelle, hors taxis, loueurs et flottes, chez tous les distributeurs Volkswagen présentant ce financement, sous réserve d'acceptation du dossier par Volkswagen Fleet Solutions division de Volkswagen Bank GmbH – SARL de droit allemand – Capital 318 279 200 € - Succursale France : Bâtiment Ellipse, 15 Avenue de la Demi-Lune, 95700 Roissy en France - RCS Pontoise 451 618 904 - Mandataire d'assurance et mandataire d'intermédiaire d'assurance enregistré à l'ORIAS: 08 040 267 (www.orias.fr). Montants exprimés TTC, hors prestations facultatives.

**Perte Financière obligatoire incluse dans les loyers souscrite auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes - RCS Le Mans 775 652 126 et MMA IARD - Société Anonyme au capital de 537 052 368 euros - RCS Le Mans 440 048 882 - sièges sociaux : 14 bvd Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans cedex 9. Entreprises régies par le code des assurances.

***Contrat de Maintenance obligatoire souscrit auprès de Volkswagen Bank GmbH ; Garantie Véhicule de Remplacement incluse dans les loyers, souscrite auprès d'Europ Assistance France SA – RCS Nanterre 451 366 405 : Entreprises régies par le Code des assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) - 61 rue Taitbout 75009 PARIS.

Publicité diffusée par le concessionnaire Volkswagen Cholet enregistré à l'Orias sous le n° 7024 445 en qualité d'intermédiaire en opération de banque à titre non-exclusif de Volkswagen Bank.

CONTACTEZ-NOUS

- Pour un essai
- Une étude de parc
- Un devis

JRA 85 VOLKSWAGEN
LA ROCHE SUR YON



Thierry RONDEAU

07 72 06 52 15

thierry.rondeau@jeanrouyerautomobiles.fr

Volkswagen MOUILLERON-LE-CAPTIF
97 rue de la croisée
ZAC Beaupuy
85000 MOUILLERON-LE-CAPTIF



L'artisanat au centre du grand débat

Le 24 janvier dernier, la CMA France et la CMA Pays de la Loire lançaient la première réunion du grand débat de l'artisanat.



Pour compléter les thématiques du grand débat de l'artisanat soumises aux Français, les présidents Bernard Stalter et Joël Fourny souhaitaient élargir la consultation sur le sujet de l'entreprise : levier essentiel pour l'économie. Durant deux heures, les participants se sont exprimés dans un climat convivial, franc et constructif. Les propositions et les ressentis piochés dans la vie quotidienne d'un chef d'entreprise artisanale ont enrichi les échanges. Morceaux choisis.

Responsabilités du dirigeant

Depuis 30 ans, les charges se multiplient : charges fiscales et sociales, qualité de vie au travail, gestion des comptes de formation et maintenant le prélèvement à la source. Pour le compte de l'État, c'est devenu lourd à supporter ! Quand donnera-t-on les moyens au dirigeant de PME de se consacrer majoritairement à la production et au développement de son activité ?



L'allongement des durées de remboursement (limité à sept ans) apporterait davantage de sérénité au repreneur.

Reprise d'entreprise

Les enjeux sont de taille et les difficultés bien réelles ! Les charges sociales et l'impôt sur les bénéfices freinent les plus motivés à la reprise. Un plan incitatif ne permettrait-il pas que les fonds de commerce soient amortissables ? Le prix des fonds, par exemple, s'en trouverait diminué !

Investissement

Pour se conformer aux nouvelles normes ou pour renouveler son matériel, l'investissement devient disproportionné. Un cautionnement sur sa totalité serait-il possible ? Un partenariat renforcé avec la SIAGI permettrait de faire levier. Et parmi les critères d'attribution à observer ? L'obligation d'avoir suivi un stage préalable à l'installation !

Une présence sur le terrain indispensable

Échanges et visites d'entreprises au menu du déplacement de Bernard Stalter en Pays de la Loire.

À l'occasion de sa venue en Pays de la Loire, Bernard Stalter, président de la CMA France, a tout d'abord échangé avec les élus du bureau de la CMA Pays de la Loire. Réformes en cours et actualités ont été au menu d'échanges riches et constructifs. À l'issue de cette rencontre, Bernard Stalter a visité deux entreprises artisanales: celle de Fabien Desnoue, installée à Ancenis, et l'entreprise Saiplast, située à Vair-sur-Loire, qui emploie neuf salariés dans le domaine de l'injection plastique et des moules.



rencontre d'apprentis. « Il est important que le président national se rende dans les territoires, au contact des jeunes, avec les élus de proximité pour entendre et écouter leurs attentes », indique Joël Fourny. Philippe Bely,

président de la CMA Pays de la Loire - Délégation Loire-Atlantique, rappelle « combien il est essentiel d'organiser un débat avec les jeunes, qui sont les futurs chefs d'entreprise, et de les sensibiliser, dès maintenant ».

À la rencontre des apprentis

Ce déplacement fut également l'occasion pour Bernard Stalter d'aller à la

« Gilets jaunes » : quel impact pour les entreprises artisanales ?



Depuis plusieurs semaines, la France fait face à un mouvement social qui perturbe l'activité économique et qui touche particulièrement les entreprises artisanales. La CMA Pays de la Loire a interpellé les pouvoirs publics sur les conséquences de ce mouvement.

Soucieuse d'être au plus près des besoins des entreprises et afin de mesurer les impacts directs et indirects, elle a adressé un questionnaire aux artisans.

Impact sur le fonctionnement et sur l'activité de l'entreprise, sur le chiffre d'affaires, mise en péril de l'entreprise, identification des besoins les plus urgents... autant de questions pour comprendre l'impact des « gilets jaunes » sur les entreprises artisanales. Les informations recueillies permettront d'accompagner les entreprises qui le souhaitent et de les orienter vers les dispositifs les plus adaptés à chaque situation.

La volonté des CMA est d'être au quotidien au service des entreprises afin de les accompagner au mieux, notamment en cas de difficultés.

AIDES EXCEPTIONNELLES POUR LES ARTISANS EN DIFFICULTÉ

→ Aides régionales

La Région met en place un fonds d'aides directes d'un million d'euros pour soutenir les petites entreprises ayant subi une baisse de 30% et plus de leur chiffre d'affaires, liée au mouvement des « gilets jaunes ». Banques et experts comptables sont également mobilisés pour l'octroi des concours bancaires via les fonds de garantie régionaux. Tout dossier de demande d'aide doit être déposé avant le 30 juillet auprès de votre CMA.

→ Aides nationales

À retrouver sur www.entreprises.gouv.fr/politique-et-enjeux/gilets-jaunes-accompagnement-des-entreprises

Focus prévention santé des dirigeants

Question du jour: entrepreneurs, artisans, êtes-vous plus soucieux du bon fonctionnement de vos machines que de votre propre forme ? (Expression empruntée à Stéphane Diagana, conférencier et ancien champion d'athlétisme.)

À notre question du jour, si vous répondez: « Oui, c'est sûr », « oui, tout le temps », « oui, ça m'arrive, par moments, parfois ou ponctuellement », pourquoi ne pas opérer quelques ajustements dans votre quotidien d'artisan? Quelques exemples clés: rompre votre isolement, mieux concilier votre vie professionnelle et votre vie personnelle, gérer votre stress, votre sommeil, vos émotions, vous accorder du temps pour lâcher prise... Les solutions existent et ne feront que renforcer votre performance entrepreneuriale et celle de votre entreprise. Alors,



aucune raison de ne pas agir. Ne vous oubliez pas; devenez acteur de votre santé et de celle de votre entreprise!

POUR PLUS D'INFOS, CONTACTEZ Meriem Boutera, conseillère et référente régionale en prévention santé des dirigeants. Mboutera@artisanatpaysdelaloire.fr - 0251 44 35 40



À VOTRE AGENDA!

Réservez votre soirée du 6 juin 2019, un événement aura lieu au Mans sur le thème « bien-être et travail ». Cette soirée, en partenariat avec Harmonie Mutuelle, sera présentée par Michel Cymès, entouré d'experts du sujet. Gratuit, sur inscription dans quelques semaines : www.club-prevention-sante.fr

ENTREPRENEURES DE TALENT



Lancement du concours régional

Entrepreneures de talent, c'est le prix de l'entrepreneuriat au féminin!

Les cheffes d'entreprise

peuvent concourir partout en Pays de la Loire.

Les dates à retenir en 2019 sont les suivantes:

8 mars, 15 juin, 3 octobre et 21 novembre.

→ **Le 8 mars:** date à laquelle Claude d'Harcourt, préfet de la Région et de Loire-Atlantique, et Joël Fourny, président de la CMA Pays de la Loire, ont donné le coup d'envoi au concours régional.

→ **Le 15 juin:** correspond à la clôture des inscriptions.

→ **Le 3 octobre:** le moment de la remise des prix départementaux.

→ **Le 21 novembre:** la date de remise du prix régional, une première cette année, lors du Salon des entrepreneurs Nantes - Pays de la Loire à Nantes.

VOTRE CARTE PROFESSIONNELLE ÉVOLUE

EN 2019, VOTRE CARTE PROFESSIONNELLE VA CHANGER. UN PROCESSUS DE NUMÉRISATION EST EN MARCHÉ ET NÉCESSITE UNE PÉRIODE DE TRANSITION. EXPLICATIONS...

Depuis 2009, vous recevez tous les ans une carte professionnelle qui vous permet de promouvoir votre appartenance au secteur de l'artisanat et d'afficher, auprès de vos clients et de divers organismes, la régularité de votre inscription au Répertoire des métiers.

Courant 2019, cette carte professionnelle va évoluer pour devenir numérique

Cette transition nécessite la mise en place d'une nouvelle organisation et d'un nouveau mode de diffusion via votre adresse mail ou votre téléphone mobile. C'est pourquoi, nous vous informons que la carte 2018 restera valable jusqu'au 31 décembre 2019.

Pour recevoir votre carte professionnelle numérique dans les meilleures conditions, faites-en la demande sur www.macarte.artisanat.fr



Vous avez votre carte professionnelle CMA 2018? Profitez de milliers d'avantages grâce au réseau Obiz (offres loisir, réductions dans certaines enseignes pour vous et votre famille...).

Coup d'envoi des formations qualifiantes pour les jeunes maliens!

CMA PAYS DE LA LOIRE - CCI DU MALI. Le 23 février dernier, sous l'égide des Premiers Ministres Édouard Philippe et Soumeylou Boubèye Maïga, les présidents Joël Fourny et Youssouf Bathily ont signé une convention officielle à Bamako.



Leur engagement et leur objectif

→ Déployer les formations professionnelles pour répondre aux attentes des entreprises locales en lien avec les acteurs privés maliens.

Les finalités du partenariat à Bamako

- Engager un programme en s'appuyant sur le projet du centre de formations professionnelles de la CCI malienne.
- Coordonner le recrutement, la formation des formateurs, l'organisation de l'alternance entre l'entreprise et le centre de formation.

Les filières concernées dès à présent

- Viande/boucherie.
- Énergie/production solaire.
- Maintenance industrielle.

Elles feront appel à une expertise artisanale régionale.



PLACE AUX JEMA !

RENDEZ-VOUS DU 5 AU 7 AVRIL 2019 POUR LES JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART. LA MISSION « PAYS DE LA LOIRE-MÉTIERS D'ART » VOUS Y DONNE RENDEZ-VOUS !

i Informations complémentaires sur www.journeesdesmetiersdart.fr

Stop à l'atteinte des droits à la formation des artisans

Dans une tribune nationale, Bernard Stalter, président de la CMA France, a déploré l'atteinte faite aux droits à la formation des artisans.

La CMA Pays de la Loire, et son président Joël Fourny, relaient une inquiétude exprimée fortement sur le terrain par les artisans eux-mêmes. En clair : à compter du 15 mars 2019, les demandes de financement de formation professionnelle continue des artisans ne pourront plus être prises en compte. Pour Bernard Stalter, « cette situation est incohérente : la réduction de la collecte supprime le droit à la formation des artisans alors même qu'on est l'année de la mise en œuvre de la loi "Pour la liberté de choisir son avenir professionnel" qui met l'accent sur la formation ». Les chambres de métiers et de l'artisanat dénoncent l'inefficacité du transfert aux Urssaf par la DGFIP du recouvrement des contributions : « Avec ce changement de modalités dans la collecte, nous sommes passés de 40 à 21 millions d'euros de recettes. » Pour Joël Fourny, il n'est pas acceptable de priver de formation les artisans ligériens, alors que la pression n'a jamais été si forte pour faire face à la transition numérique et écologique, à la complexité administrative croissante et à l'évolution des métiers.



Entreprendre dans les territoires en Pays de la Loire

Répondre aux nouveaux besoins des consommateurs, apporter de nouveaux services aux Ligériens et créer de nouvelles entreprises en milieu rural... Voilà les enjeux de l'appel à projets passé par la CMA Pays de la Loire et ses partenaires: la CCI, la chambre d'agriculture et la Cress.



L'appel à projets lancé par la CMA Pays de la Loire et ses partenaires est une action soutenue financièrement par la Région des Pays de la Loire et par BPI France. Objectifs attendus pour fin 2020 : maintien et développement de l'économie de proximité dans les zones de revitalisation rurale.

« Pas à pas, je cible, j'adapte et je pérennise mon projet »

Cet accompagnement sur mesure des porteurs de projet et des entreprises augmentent leurs chances de réussite dans la durée.

Pour qui ?

Toute structure, qu'elle soit privée créée ou à créer, individuelle ou collective (deux personnes morales ou physiques minimum).

Territoire d'implantation de l'activité: toute la région des Pays de la Loire (à l'exception de Nantes Métropole). Une priorité sera donnée aux projets émanant des zones de revitalisation rurale.

Exemples de thématiques (liste non exhaustive): nouvelles pratiques de consommation, économie circulaire, vieillissement de la population, transition numérique, transition énergétique.

Pour quoi ?

- Étude de marché, de faisabilité.
- Accompagnement commercial pour se développer vers de nouveaux marchés.
- Communication pour toucher une nouvelle clientèle.
- Financement: construire un plan de financement/d'investissement, trouver des partenaires financiers...
- Appui technique: hygiène alimentaire, techniques agricoles, aménagement de locaux.
- Accompagnement d'une durée de 15, 25 ou 35 jours sur une période de 6 à 12 mois.

En fonction de quels critères de sélection ?

- Impacts locaux: répondre à un besoin et/ou à une dynamique économique, faire appel à des fournisseurs locaux, créer de l'emploi durable et de qualité.
- Caractère marchand: intégrer tout ou partie d'une activité à caractère marchand.
- Activité novatrice basée sur au moins un critère: répondre à un besoin non satisfait du territoire, développer un nouveau service ou produit, innover d'un point de vue technologique, proposer un nouveau modèle marketing/commercial ou d'affaires.
- Pluridisciplinarité: de manière significative, deux chambres consulaires doivent apporter leurs compétences à la conduite du projet.



Premier Prix national en botterie

PRIX AVENIR MÉTIERS D'ART – INMA. Le concours national en botterie est destiné à aider les jeunes talents à concrétiser leurs projets et à récompenser les talents de demain. **Edgard Lucilla, le grand gagnant, est un jeune créateur à l'aise dans ses baskets...**

Ce prix est destiné à mettre en valeur les jeunes talents, futurs acteurs de la vie économique dans ces métiers de passion et de création. En remportant le premier prix, Edgard Lucilla a concrétisé son rêve: créer une basket de luxe! Présenter les techniques utilisées dans la création de son œuvre et démontrer sa créativité, c'est avec tout son talent qu'il a su convaincre le jury. De l'audace, de l'ambition, de la ténacité et la récompense au bout de 1400 heures de recherche et de travail... Cette distinction, après avoir été Meilleur Apprenti de France en 2017, vient l'encourager pour aller, pas à pas, toujours plus loin. Après s'être formé aux métiers de l'imprimerie, puis de l'orthopédie et de la cordonnerie, Edgard termine actuellement son BTS à l'atelier Berluti aux Rosiers-sur-Loire. Berluti, une référence de renommée mondiale qui chausse l'homme de la plus belle des façons. L'atelier des bords de Loire forme des champions, des Meilleurs Apprentis de France et des Meilleurs Ouvriers de France...

Quelle belle consécration pour cet atelier de treize salariés, dont quatre apprentis !



RENCONTRES ET ÉCHANGES AU PROGRAMME. Aller à la rencontre des artisans, au plus près de leurs activités et de leur lieu de vie, et ce dans chaque département de la région, tel est l'objectif de l'événement Artisana'Tour organisé par la chambre de métiers et de l'artisanat au cours des prochains mois. Installées sur une place de centre bourg, entre midi et 14 heures, les équipes de la CMA feront étape dans 25 communes de la région.

Elles présenteront les activités de la CMA, les propositions d'accompagnement et de services proposées aux artisans, sans que ceux-ci aient besoin de se déplacer!

Placées sous le signe de la convivialité, ces rencontres seront donc l'occasion de mieux se connaître, de dialoguer et de répondre aux attentes des artisans.

Accompagnés par les partenaires de la manifestation et les élus du territoire, les représentants de la CMA profiteront de cette occasion pour mettre à l'honneur et pour récompenser le savoir-faire, l'audace et l'innovation des artisans locaux.

Vous l'avez compris, si vous ne venez pas à la CMA, c'est la CMA qui vient à vous!

Nous avons donc rendez-vous!

Les dates et lieux seront communiqués dans chacun des départements dans les prochaines semaines.

Réforme de l'apprentissage, les nouveautés

Passage en revue des changements effectifs depuis le 1^{er} janvier 2019 concernant la réforme de l'apprentissage...



ÂGE DE L'APPRENTI

L'apprentissage est possible pour les jeunes de 16 à 29 ans révolus (25 ans pour les contrats signés avant le 1^{er} janvier 2019), sauf dérogations.

DURÉE DU CONTRAT

La durée du contrat ou de la période d'apprentissage est, en principe, de deux ans, mais peut varier de six mois à trois ans, selon le métier, le niveau du diplôme (CAP, MC, BP, BM, bac pro, BTS...) et le niveau de compétences de l'apprenti(e). En cas de réduction à la durée normale de la formation, une convention doit être signée entre l'employeur, l'apprenti et le CFA, et annexée au contrat d'apprentissage.

RÉMUNÉRATION

Le salaire de l'apprenti varie selon son âge et l'année d'exécution du contrat. Il est calculé sur la base du Smic, sauf dispositions plus favorables.

SALAIRE MINIMUM BRUT EN % DU SMIC CONTRATS SIGNÉS JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2018

Année d'exécution du contrat	Âge de l'apprenti		
	- de 18 ans	18 ans à 20 ans	21 ans et +
1 ^{re} année	25 %	41 %	53 % *
2 ^e année	37 %	49 %	61 % *
3 ^e année	53 %	65 %	78 % *

SALAIRE MINIMUM BRUT EN % DU SMIC CONTRATS SIGNÉS À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2019

Année d'exécution du contrat	Âge de l'apprenti			
	- de 18 ans	18 ans à 20 ans	21 ans et +	26 ans et +
1 ^{re} année	27 %	43 %	53 % *	100 %*
2 ^e année	39 %	51 %	61 % *	100 %*
3 ^e année	55 %	67 %	78 % *	100 %*

* Smic ou salaire minimum conventionnel si plus favorable.

Pour les apprentis de moins de 21 ans, l'évolution des grilles salariales se traduit par une augmentation d'environ 30 € par mois.

CONDITIONS POUR ÊTRE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

Pour les contrats signés à compter du 1^{er} janvier 2019,

le maître d'apprentissage est le chef d'entreprise ou un salarié volontaire. Il doit justifier:

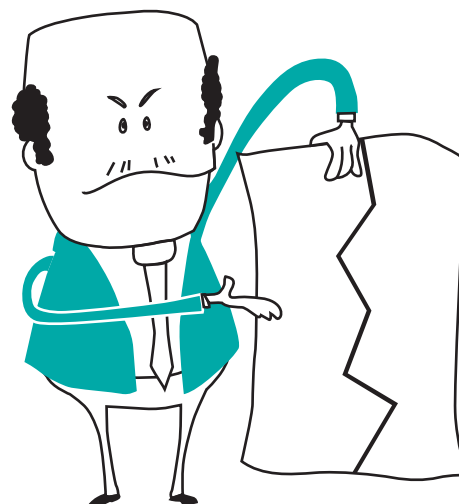
- soit d'un diplôme équivalent à celui préparé par l'apprenti et d'un an de pratique professionnelle (hors période de formation);
 - soit de deux ans de pratique professionnelle en relation avec la formation envisagée par l'apprenti (hors période de formation).
- Dans un cas comme dans l'autre, l'expérience doit être en relation avec la qualification visée par l'apprenti. Certaines conventions collectives fixent des conditions de compétence particulières (le bâtiment, les restaurateurs...).



RUPTURE DU CONTRAT

Pour les contrats signés à partir du 1^{er} janvier 2019, en plus des ruptures en cours de période d'essai, d'un commun accord ou suite à la réussite à l'examen, deux nouveaux cas de rupture sont à présent possibles :

- licenciement, en cas de force majeure, de faute grave de l'apprenti, d'inaptitude constatée par le médecin du travail ou de décès d'un employeur maître d'apprentissage dans le cadre d'une entreprise unipersonnelle, d'exclusion définitive de l'apprenti du CFA sous réserve de suivre la procédure adaptée;
- démission de l'apprenti et après respect d'un préavis.



QUELLES DISPOSITIONS FINANCIÈRES ?

Exonération des cotisations

sociales salariales

Les salaires versés aux apprentis à partir du 1^{er} janvier 2019 sont exonérés des cotisations salariales, dans la limite de 79 % du Smic.

Réduction générale des cotisations

L'exonération spécifique des cotisations patronales sur les contrats d'apprentissage est supprimée à compter du 1^{er} janvier 2019 au bénéfice de la réduction générale des cotisations.

Pour l'établissement des bulletins de salaire et de la déclaration des salaires, consultez le site Internet de l'Urssaf ou contactez votre expert-comptable.

Aide unique aux employeurs d'apprentis

Les conditions pour en bénéficier :

- contrats conclus à compter du 1^{er} janvier 2019;

Montant de l'aide unique par année de contrat

1 ^{re} année	4125 € maxi
2 ^e année	2000 € maxi
3 ^e année	1200 € maxi
4 ^e année	1200 € maxi

- entreprises de moins de 250 salariés;
- diplôme ou titre à finalité professionnelle équivalent au maximum au bac (niveaux IV et V).

La déclaration sociale nominative (DSN) doit être faite tous les mois par l'employeur. Si elle n'est pas transmise, le versement de l'aide est suspendu puis arrêté.

En cas de rupture anticipée du contrat d'apprentissage, l'aide est versée jusqu'à la fin du mois de la rupture.

Prime régionale de l'apprentissage

Pour les contrats signés jusqu'au 31 décembre 2018, une prime de 1000 € par année de contrat

est versée à l'employeur, jusqu'à la fin du contrat, par la Région.

Prime à l'apprenti supplémentaire

Pour les contrats signés jusqu'au 31 décembre 2018, une aide de 1000 € minimum peut être versée aux entreprises employant moins de 250 salariés, qui ont recruté pour la première fois un apprenti ou ayant embauché un apprenti supplémentaire. Cette aide, gérée par la Région, est complémentaire à la prime régionale à l'apprentissage pour les entreprises de moins de onze salariés.

Aide TPE jeune apprenti

Pour les contrats signés jusqu'au 31 décembre 2018, les entreprises de moins de onze salariés ayant recruté un apprenti mineur (à la date de signature du contrat) bénéficient d'une aide forfaitaire de 4400 € pour la première année d'apprentissage. Elle est versée trimestriellement.

Pour plus d'informations

Le guide employeur est disponible sur artisanatpaysdelaloire.fr
N'hésitez pas à contacter les conseillers en formalités juridiques de votre CMA!

La boulangerie de Nieul-le-Dolent

Fin 2018, la boulangerie tenue par Stéphanie et Olivier Le Morillon a été relocalisée, pour plus de visibilité et d'espace. La chambre de métiers et de l'artisanat de Vendée ainsi que la municipalité les ont accompagnés dans cette démarche.



▲ M. et M^{me} Le Morillon dans leurs nouveaux locaux, accompagnés de Dominique Durand, maire de Nieul-le-Dolent.

Les locaux de la boulangerie-pâtisserie exploités par Olivier et Stéphanie Le Morillon étaient devenus vétustes et non fonctionnels. Le magasin était excentré et non accessible aux personnes à mobilité réduite. La pérennité et le développement de l'entreprise n'étaient pas envisageables sur place. La chambre de métiers et de l'artisanat et M^{me} Le Morillon ont

rencontré Dominique Durand, maire de Nieul-le-Dolent, afin de réfléchir à des solutions.

La municipalité de Nieul-le-Dolent, consciente de la nécessité de recentrer les commerces dans le centre bourg, s'était lancée dans la construction d'un espace commercial. Deux blocs restaient libres et la municipalité a accepté de soutenir la délocalisation de la boulangerie.



LA RÉGION SOUTIENT LES COMMERCES DE PROXIMITÉ

Vous envisagez des travaux de modernisation, d'aménagement de vos locaux ou d'acquisition de matériel professionnel neuf, la Région des Pays de La Loire soutient financièrement les commerces de proximité : boulangerie, pâtisserie, boucherie, charcuterie, poissonnerie, salons de coiffure, instituts de beauté, fleuriste.

Vous pouvez prétendre à une subvention à hauteur de 30 % du coût hors taxes (sous réserve d'éligibilité). La chambre de métiers et de l'artisanat propose de vous accompagner dans votre projet et de réaliser votre dossier de demande de subvention.

Isabelle Bordier
02 51 44 35 20
ibordier@artisanatpaysdelaloire.fr

La chambre de métiers et de l'artisanat a accompagné l'entreprise en réalisant un diagnostic économique et commercial, ainsi qu'une étude prévisionnelle de rentabilité. Ainsi, le 12 décembre 2018, la boulangerie Le Morillon a ouvert ses portes au sein de l'espace commercial Clemenceau. La Mairie a pris en charge l'immobilier, et les exploitants l'acquisition du matériel professionnel.

LA SÉCURITÉ SOCIALE DES INDÉPENDANTS PROPOSE SON AIDE

Afin d'éviter les troubles musculo-squelettiques, la Sécurité sociale des indépendants peut accorder des aides financières pour permettre aux coiffeurs, aux garagistes et aux carrossiers non-employeurs de s'équiper.

Pour les coiffeurs: Coiff'Pro indépendants. Aide à l'acquisition d'équipements (des bacs de lavages ergonomiques à hauteur réglable électrique, des ciseaux ergonomiques, des sèche-cheveux légers, des sièges de coupe à hauteur réglable électrique). Aide de 50 % du coût HT de l'investissement, plafonnée à 5000 € HT.

Pour les garagistes et les carrossiers: Auto'Pro indépendants. Aide à l'acquisition de matériel réduisant les troubles musculo-squelettiques, les risques chimiques, les chutes de plain-pied et de hauteur (exemple : lève-roue mobile électrique, fontaine biologique de dégraissage sans solvant, échafaudage roulant...). Aide de 40 % HT de l'investissement, plafonnée à 15000 €.

COMMUNIQUEZ DANS

le monde des

artisans



THIERRY JONQUIÈRES

DIRECTEUR DE PUBLICITÉ

06 22 69 30 22

thierry.jonquieres@wanadoo.fr

CÉDRIC JONQUIÈRES

CHEF DE PUBLICITÉ

06 10 34 81 33

cedric.jonquieres@orange.fr

Le magazine de
référence de l'artisanat

Des informations
pratiques et locales

Alimentation,
bâtiment, services,
production...

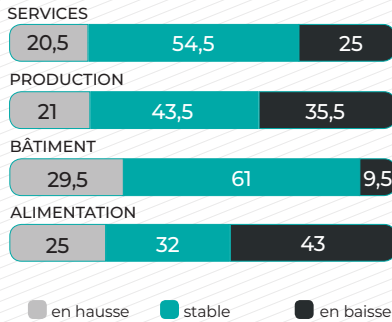




ZOOM PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

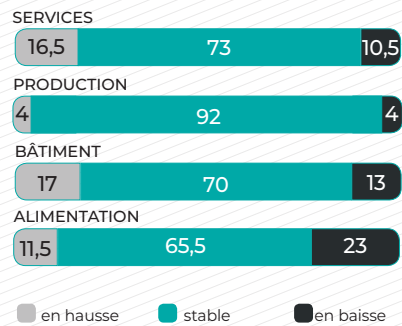
VOLUME D'ACTIVITÉ

RÉALISATIONS 2^E SEMESTRE 2018



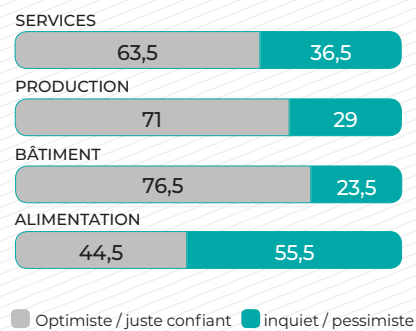
EMPLOI

RÉALISATIONS 2^E SEMESTRE 2018



OPTIMISME / PESSIMISME

PERSPECTIVES 1^{ER} SEMESTRE 2019



- Enquête réalisée en décembre 2018 auprès d'un échantillon représentatif de 374 entreprises artisanales vendéennes.
 - Tendance d'opinion = variation des soldes d'opinion entre le 2^e semestre 2018 et le semestre précédent, calculée sur sept indicateurs.
 - Solde d'opinion = différentiel entre les réponses positives et les réponses négatives.

Avec le soutien de nos partenaires



Crédit Mutuel

BAROMÈTRE DES MÉTIERS

Le regard des dirigeants d'entreprises artisanales sur la conjoncture économique

Après avoir battu un record d'optimisme au semestre précédent, la confiance des dirigeants s'effrite.

INDICATEURS DE CONJONCTURE (EN %)

2^E SEMESTRE 2018

VOLUME D'ACTIVITÉ

RÉALISATIONS 2^E SEMESTRE 2018



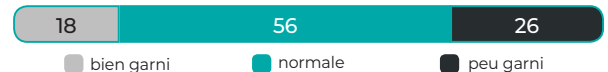
PERSPECTIVES 1^{ER} SEMESTRE 2019



CONTEXTE ÉCONOMIQUE



CARNETS DE COMMANDES

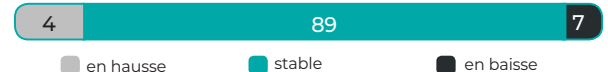


EMPLOI

RÉALISATIONS 2^E SEMESTRE 2018



PERSPECTIVES 1^{ER} SEMESTRE 2019



TRÉSORERIE



INVESTISSEMENT

RÉALISATIONS 2^E SEMESTRE 2018



PERSPECTIVES 1^{ER} SEMESTRE 2019

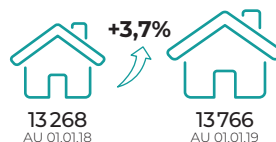


OPTIMISME/ PESSIMISME

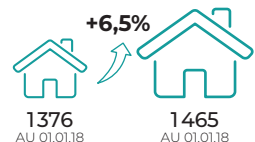


CHIFFRES-CLÉS DE L'ARTISANAT EN VENDEE

NOMBRE D'ENTREPRISES



IMMATRICULATIONS





Journée portes ouvertes Urma Esfora

Les centres de formation de Vendée ouvrent leurs portes afin de présenter leurs formations. Les nombreux visiteurs ont pu profiter des expositions et des animations, et les pré-inscriptions ont débuté.

Les portes ouvertes des centres de formation BTP du CFA de Vendée-Aforbat et de l'Urma Esfora ont eu lieu le 2 février dernier. Une belle occasion pour découvrir les locaux, pour rencontrer les enseignants, les apprentis et les professionnels. Plus de 3500 visiteurs ont fréquenté les sites et ont profité des nombreuses expositions et animations. Nouveauté pour cette année 2019 : des personnalités ont pu non seulement rencontrer les apprentis au travail, mais également participer avec eux à leurs tâches et ainsi être au cœur de leur métier.

Promouvoir l'apprentissage

Plusieurs concours en alimentation ont eu lieu, tels que le concours départemental du Meilleur Jeune Boulanger, le concours du Meilleur Apprenti Boucher et en Charcuterie, et le concours en interne des « Jeunes Chefs ».

Lors de cette journée, 441 candidats ont procédé à leur

pré-inscription pour la formation par apprentissage pour la rentrée 2019. Nous constatons une légère baisse par rapport à l'année précédente (515), mais, après une étude approfondie des chiffres et en tenant compte des éléments suivants, nous pouvons la minimiser :

- les candidats pour la formation BTS ne sont pas enregistrés lors des portes ouvertes, ils procèdent directement à leur pré-inscription sur la plateforme Parcours Sup ;
- la formation DIMA n'existe plus (environ 25 inscriptions en moins) ;
- davantage d'inscriptions en ligne (portail Yparéo).

Depuis le 2 février dernier, les développeurs des formations animent de nombreux événements pour la promotion de l'apprentissage. À partir du mois de mars jusqu'à la première semaine de juillet, chaque mercredi après-midi est consacré au recrutement et à la mise en relation entre des apprentis et des employeurs.

À L'urma Esfora, les mégots de cigarettes sont recyclés

Les mégots jetés par les fumeurs sont collectés et recyclés pour fabriquer des plaquettes de plastique recyclé.



L'entreprise Mégo, spécialisée dans la valorisation des mégots de cigarettes, est intervenue auprès des jeunes afin de les sensibiliser à la pollution engendrée par les mégots, et de leur présenter la démarche de recyclage de ces derniers. Les mégots collectés sont transportés à l'usine bretonne chargée du traitement. Plusieurs lavages permettent d'évacuer les polluants (goudron, nicotine et phénol) et de conserver l'acétate de cellulose qui compose le filtre. Cette matière est ensuite chauffée et compressée afin de produire des tablettes de plastique. Elles seront utilisées, en particulier, pour fabriquer du mobilier urbain. Les quantités traitées peuvent paraître symboliques, mais on note une réelle dynamique.

Lancée en 2017, l'usine a traité quatre tonnes de mégots en 2017 et 12 tonnes en 2018. Cette action s'inscrit dans une démarche de sensibilisation menée tout au long de l'année auprès des jeunes autour des risques engendrés par le tabac, mais aussi de l'environnement.

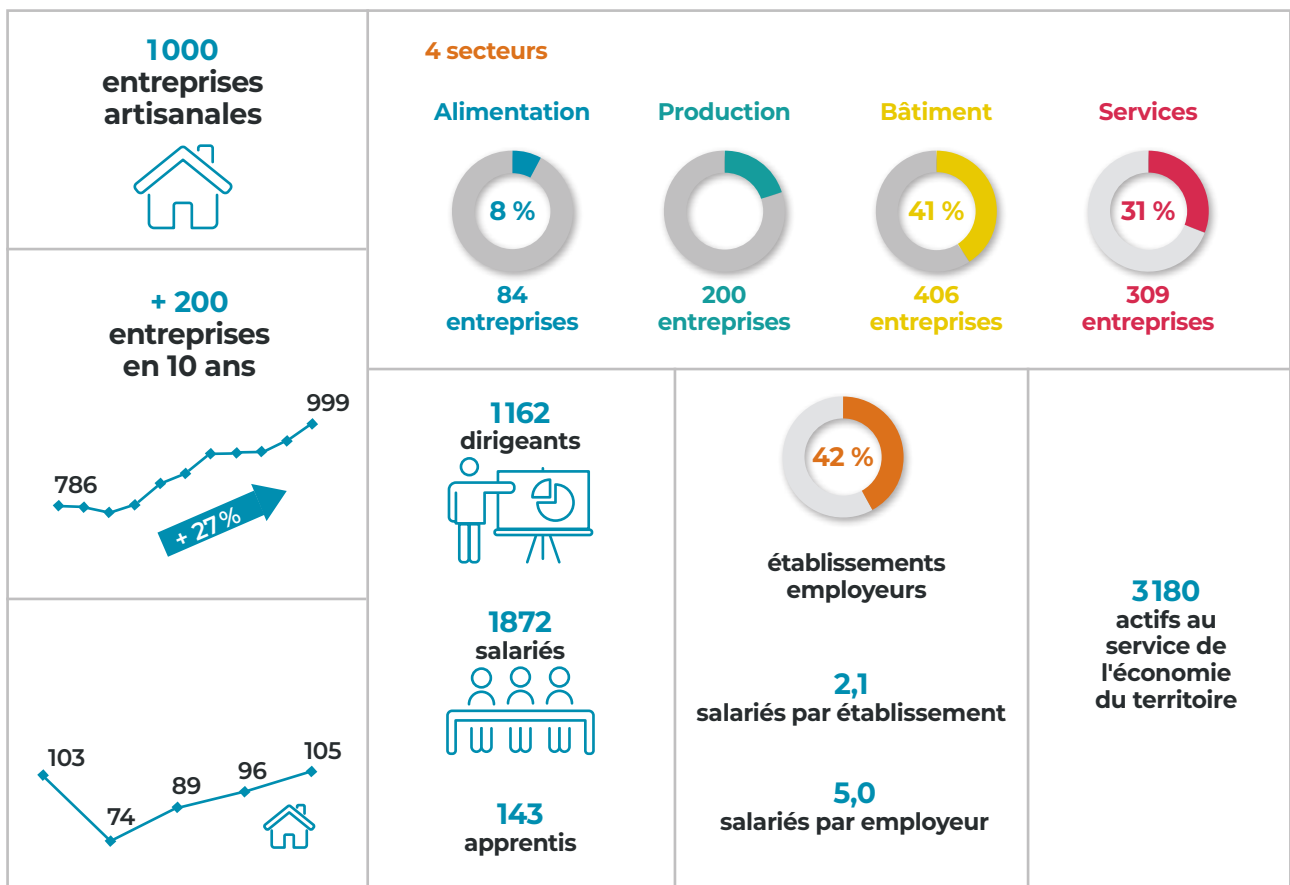
2 / 3

des mégots finissent dans la nature, sur les trottoirs ou dans les égouts...

La dynamique de l'artisanat dans le Sud Vendée

La chambre de métiers et de l'artisanat Vendée accompagne les élus et les développeurs économiques des communautés de communes ou des agglomérations dans leurs projets de territoire et leur propose une offre de services sur-mesure adaptée à leurs besoins.

Chiffres-clés de l'artisanat des communautés de communes du Pays de Fontenay-Vendée et de Vendée-Sèvre-Autise



Ludovic Hocbon, président d'Entreprendre en Sud Vendée

« Désormais, la collaboration qui lie le service Entreprendre en Sud Vendée et la chambre de métiers est renforcée par la localisation dans un lieu unique – la Maison de l'entreprise et du territoire – des acteurs du développement économique, dans l'objectif d'apporter un service de proximité, notamment auprès des artisans du territoire. »





La Maison de l'entreprise et du territoire : un outil partagé au service des entreprises et du développement économique

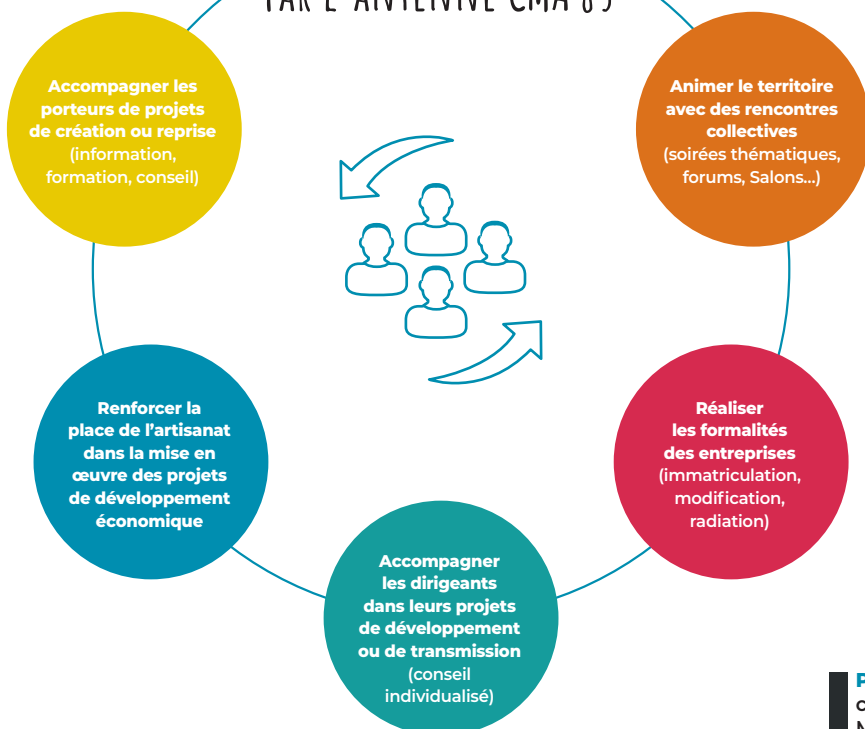
Située à côté de la communauté de communes du Pays de Fontenay-Vendée, la Maison de l'entreprise et du territoire a ouvert ses locaux en juillet 2018. La volonté des élus communautaires de Vendée-Sèvre-Autise et du Pays de Fontenay-Vendée était avant tout de réunir en un même lieu l'ensemble des acteurs

concernés par le développement économique du territoire. Sept organismes louent des bureaux au sein de la Maison de l'entreprise et du territoire :

- le service économique unifié des deux communautés de communes Vendée-Sèvre-Autise et Pays de Fontenay-Vendée ;
- le syndicat mixte de Fontenay Sud-Vendée développement ;
- le syndicat mixte de Sud-Vendée tourisme ;
- la chambre de métiers et de l'artisanat ;
- la chambre de commerce et d'industrie ;
- la chambre d'agriculture ;
- Initiative Vendée Sud.



LES ACTIONS CONDUITES PAR L'ANTENNE CMA 85



▲ Véronique Guillaume - conseillère technique - assistante formalités



▲ Nathalie Renoux - responsable de l'antenne - conseillère développement économique territorial - Sud Vendée

POUR PLUS D'INFORMATIONS

contactez l'antenne de la CMA
 Maison de l'entreprise et du territoire
 16, rue de l'Innovation - Fontenay-le-Comte
 Tél. : 02.51.50.2012
AntenneFontenay@artisanatpaysdelaloire.fr

Jeu de gestion avec la Banque de France pour les stagiaires ADEA

La formation d'assistant de dirigeant d'entreprise artisanale, destinée aux conjointes et assistants afin de mieux maîtriser la gestion de l'entreprise, est organisée par la CMA 85. Un partenariat avec la Banque de France a été mis en place permettant aux stagiaires de participer au jeu « Aventure entreprendre » et de faire face aux événements qui surviennent parfois dans une entreprise.

La chambre de métiers et de l'artisanat de la Vendée organise depuis 25 ans la formation d'assistant de dirigeant d'entreprise artisanale (ADEA). Cette formation permet aux conjointes et aux assistants de chef d'entreprise de maîtriser les connaissances et les méthodes nécessaires pour comprendre et assurer au quotidien la gestion de l'entreprise.

Cette formation comprend quatre modules : communication, gestion, stratégie commerciale et bureautique.

Le module de gestion permet aux stagiaires de s'approprier des outils comptables, de comprendre le bilan et le compte de résultat, de réaliser une étude prévisionnelle de rentabilité, un plan de financement, ainsi que d'établir un tableau de trésorerie.

Afin d'appréhender de manière ludique la compréhension du bilan et du compte de résultat, un partenariat avec la Banque de France a permis aux stagiaires de mieux comprendre les enjeux de l'analyse financière autour d'un jeu d'entreprise « Aventure entreprendre ». Nos stagiaires ont ainsi pu découvrir, à travers ce jeu d'entreprise, les consé-



quences de leurs choix d'investissements sur le bilan, la trésorerie, les effets sur les produits et les charges de l'entreprise... Les moins chanceuses ont également dû faire face aux effets d'un cambriolage, d'une jambe cassée ou de la démission du commercial...

En plus de ses atouts pédagogiques, ce jeu divertissant s'est déroulé dans la bonne humeur et a permis de nouer des contacts privilégiés avec la Banque de France.

Soirée internationale : Export'acteurs

La convention relative à la promotion des entreprises à l'international, signée entre la CMA de Vendée et La Roche-sur-Yon Agglomération, va permettre d'engager une évaluation affinée des opportunités commerciales au bénéfice des entrepreneurs des treize communes du territoire yonnais.

Cette lecture innovante cherchera à identifier les secteurs des métiers représentant des occasions de partenariats, d'affaires et d'export.

La soirée internationale du 12 mars a réuni 40 acteurs à l'international sur le thème « témoignages et échanges sur le rôle de la petite entreprise à l'export ». Avec environ 35 000 exportateurs au niveau national, les petites entreprises du secteur des métiers représentent effectivement une nouvelle

dynamique possible à l'international.

Introduite par le président de La Roche-sur-Yon Agglomération, Luc Bouard, cette soirée a été coorganisée avec la Région Pays de la Loire, la CCI de la Vendée, la Société Générale et La Roche-sur-Yon Agglomération.



◀ Témoignages - de gauche à droite: Willy Roblin entreprise Lumelec/Kéo Phimphisay entreprise Keo. Csim/Angeline Bouet agence Intérim'hair & Beauté/Sylvain Letort expert commerce international - Société Générale.

Comment opter pour le chômage technique ?

Le chômage technique, aussi appelé « activité partielle »*, permet de faire face aux baisses brutales et imprévisibles de l'activité d'une entreprise, comme pendant la crise des « gilets jaunes », en maintenant les salariés dans leur emploi et en évitant des licenciements économiques. *Samorya Wilson*

1. Quels sont les critères de recours à l'activité partielle ?

Si vous êtes amené à réduire la durée habituelle de temps de travail de votre établissement, ou à le fermer temporairement, en partie ou complètement, vous pouvez utiliser le dispositif de chômage partiel. Mais vous devrez justifier d'une conjoncture économique difficile ; de difficultés d'approvisionnement ; d'un sinistre ou des intempéries de caractère exceptionnel ; de la transformation, restructuration ou modernisation de l'entreprise ; ou toute autre circonstance exceptionnelle.

2. Quelles sont les démarches à accomplir ?

Dans un premier temps vous devez informer vos salariés avant d'adresser une demande préalable d'autorisation d'activité partielle à la Direccte (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) via le site activitepartielle.emploi.gouv.fr. Vous aurez à indiquer les circonstances de votre demande et préciser le nombre de salariés concernés ainsi que la durée de la réduction d'activité. Une réponse doit vous être notifiée sous 15 jours. L'absence de réponse dans ce délai vaut acceptation. Dans tous les cas, l'autorisation d'activité partielle n'est accordée que pour une durée maximale de six mois renouvelables.

3. Comment se fait la prise en charge financière de l'activité partielle ?

La mise en chômage partiel ouvre droit à une indemnisation pour les salariés concernés. Ainsi, vous devrez leur verser une indemnité correspondant à 70 % de leur salaire horaire brut par heure chômée (100 % de leur salaire net horaire s'ils suivent une formation pendant ce temps), à l'échéance habituelle de leur paie. Le versement est exonéré de cotisations sociales (sauf CSG et CRDS). Côté employeur, vous avez droit à une allocation d'activité partielle octroyée par l'État, dans la limite de 1 000 heures par an et par salarié ou 100 heures si l'activité partielle est due à des travaux de modernisation des bâtiments de l'entreprise. L'allocation est fixée à 7,74 € par heure chômée par employé, pour les entreprises de 1 à 250 salariés. Sachez que depuis la loi de finances pour 2019, vous avez un an pour solliciter le paiement de l'allocation.

* Principaux textes : articles L5122-1 et suivants Code du travail ; articles R5122-1 et suivants Code du travail

POUR ÉVALUER VOS DROITS À ALLOCATION :

www.simulateurap.emploi.gouv.fr

i POUR TOUTE DEMANDE D'ASSISTANCE SUR L'ACTIVITÉ PARTIELLE : 0820 722 111 (0,12 €/min) - contact-ap@asp-public.fr (support technique)

Accueillez un stagiaire de troisième !

En troisième, le stage d'observation d'une semaine est un passage obligé pour les élèves et une façon pour les artisans d'éveiller des vocations ! Ce premier contact avec le monde professionnel permet aux jeunes de découvrir les réalités du travail mais aussi d'échanger, hors du contexte familial ou scolaire, avec des acteurs socio-économiques. Malheureusement, dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, les collégiens ne bénéficient pas toujours des contacts ou de réseaux pour trouver un stage en adéquation avec leurs envies ou leurs vocations. Regorgeant de conseils et d'informations, le site www.monstagedetroisieme.fr a vocation à recenser les offres des entreprises désireuses d'ouvrir leurs portes pour une semaine. Objectif au niveau national : fournir une offre de 30 000 stages ! Et peut-être bientôt la vôtre ? N'attendez plus pour déposer votre offre de stage sur www.monstagedetroisieme.fr

DES BAISSÉS DE CHARGES

Le CICE disparaît au profit d'un allègement de charge patronale, les cotisations de retraite complémentaire obligatoire sont réduites, de même que les cotisations maladie et la cotisation patronale d'assurance chômage pour les apprentis.

DÉFISCALISATION DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Avancée de neuf mois du fait de la loi votée suite à la crise des gilets jaunes, cette mesure s'applique depuis le 1^{er} janvier et concerne désormais également les heures accomplies par un salarié à temps partiel.

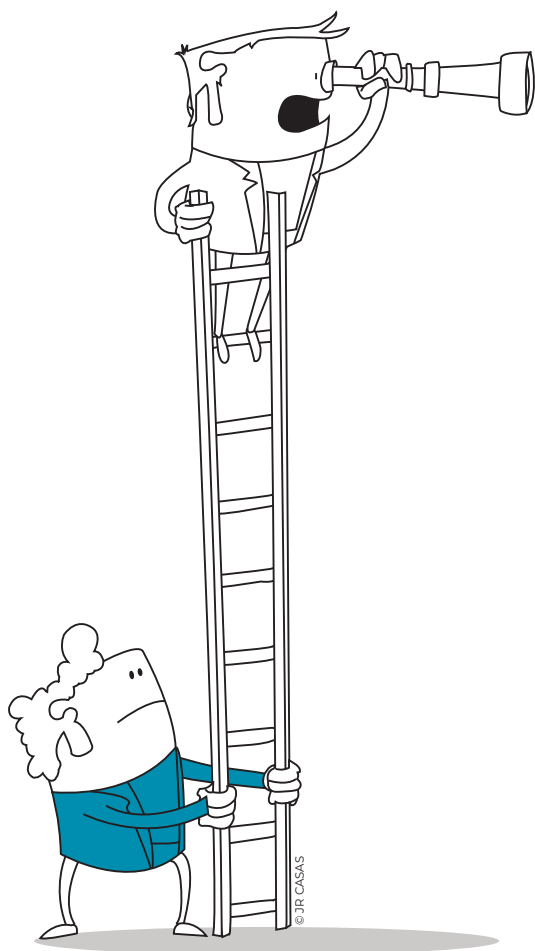
EXTENSION DES DÉDUCTIONS FISCALES

Désormais, les entreprises peuvent déduire de leur résultat imposable une partie de la valeur d'origine des équipements de réfrigération. L'investissement dans un véhicule « vert » ou dans la robotique fait également l'objet de déduction fiscale (soit de « suramortissement »).

LECTURE RAPIDE

Loi de finances : du changement pour les TPE

La loi de finances pour 2019 et la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2019 prévoient des baisses de charges et réaménagent le statut du travailleur indépendant. Voici une première série de mesures applicables aux artisans... *Samorya Wilson*



Loi de finances (LF) pour 2019

• Passage de l'impôt sur le revenu à l'impôt sur les sociétés

Jusqu'ici, au-delà d'un certain niveau d'activité, les entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (EURL, EURL, SASU...), qui décidaient de passer de l'imposition à l'impôt sur le revenu (IR) à l'imposition à l'impôt sur les sociétés (IS), ne pouvaient plus revenir sur leur choix. Le PLF 2019 met en place la révocabilité du passage de l'IR à l'IS (art. 50). Désormais, les entreprises pourront modifier leur régime d'imposition durant cinq ans, avant la fin du mois précédant la date limite de versement du premier acompte d'IS de l'exercice au titre duquel le changement s'applique. Mais attention, si durant cinq exercices sous le régime de l'IS aucune demande de changement de régime n'a été formulée, l'IS devient alors irrévocable.

• Déductibilité du salaire du conjoint de l'exploitant

En 2019, pour la détermination des BIC, des BNC et des BA, le salaire du conjoint participant effective-

ment à l'exercice de la profession exercé par l'exploitant individuel et dont le salaire a donné lieu au versement des cotisations sociales peut, à la demande du contribuable, être totalement déductible du bénéfice imposable de l'exploitant au titre des exercices clos en 2018, que celui-ci adhère ou non à un centre de gestion agréé et quel que soit son régime matrimonial (art.60).

• Obligation de télédéclaration des cotisations

Au 1^{er} janvier 2019, l'obligation de déclaration et de paiement par voie dématérialisée s'applique à tous les travailleurs indépendants, quel que soit le montant des revenus, du chiffre d'affaires ou des recettes déclarées (art. 198). Le non-respect de cette obligation de télédéclaration entraîne une majoration de 0,2 % du montant des sommes à déclarer.

• Extension du dispositif de suramortissement

La loi de finances a créé une nouvelle déduction pour les investissements en matériels de réfrigération

affectés à l'activité de l'entreprise (art. 25). Ainsi, les entreprises peuvent déduire de leur résultat imposable une partie de la valeur d'origine de l'équipement de réfrigération. Sont également concernés les biens de traitement de l'air utilisant des fluides réfrigérants autres que les hydrofluorocarbones. La déduction est applicable aux biens acquis à l'état neuf à compter du 1^{er} janvier 2019 et jusqu'au 31 décembre 2022. Par ailleurs, le dispositif de « suramortissement », soit la possibilité de déduire de son résultat imposable un pourcentage du prix de revient d'un véhicule roulant au gaz ou à l'électricité, est reconduit jusqu'en 2021 (art. 70). Désormais, l'investissement (achat, crédit-bail) dans un véhicule utilitaire, dont le PTAC est compris entre 2,6 et 3,5 t, ouvrira droit à un suramortissement fixé à 20 % et à 60 % pour les plus de 3,5 t. De la même manière, les TPE-PME qui acquièrent un bien d'équipement lié à la robotique, à l'impression 3D, à certains logiciels, à des machines de production à commande programmable ou encore certains équipements de réalité augmentée et de réalité virtuelle affecté à une activité industrielle pourront bénéficier d'un nouveau suramortissement de 40 % (art. 55).

Loi de financement de la Sécurité sociale pour 2019 (LFSS)

• Transformation du CICE en baisse de charges

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) n'existe plus depuis le 1^{er} janvier 2019. Il est transformé en allègements de charges patronales (art. 8). Les entreprises bénéficient dorénavant d'une réduction de 6 points du taux de cotisation patronale maladie pour les salaires inférieurs à 2,5 fois le

Smic. La réduction générale de cotisations patronales est également étendue aux cotisations de retraite complémentaire obligatoire. Ensuite, à partir du 1^{er} octobre 2019, les baisses de cotisations sociales concerneront aussi les contributions patronales d'assurance chômage (hors AGS). Cependant, pour certains salariés, cet allègement de la cotisation patronale d'assurance chômage s'applique depuis le 1^{er} janvier (notamment ceux en apprentissage ou recrutés selon certains dispositifs de réinsertion). Les employeurs d'apprentis bénéficient également du régime de réduction générale de cotisations patronales. Quant à leurs apprentis, ils seront également exonérés de la totalité des cotisations salariales d'origine légale et conventionnelle pour la part de rémunération inférieure ou égale à un plafond qui sera fixé par décret.

• Réduction de cotisations salariales pour les heures supplémentaires

La loi portant mesures d'urgences économiques et sociales, votée suite à la crise des gilets jaunes, a avancé la mise en œuvre de la défiscalisation des heures supplémentaires au 1^{er} janvier 2019 (initialement prévu par la LFSS 2019 pour le 1^{er} septembre). Par conséquent, depuis cette date, la baisse de cotisations s'applique à la rémunération des heures supplémentaires effectuées au-delà de la durée légale de travail ainsi qu'à la majoration de salaire qui est attachée (dans la limite du taux de majoration prévu par les accords collectifs). La réduction est également étendue aux heures complémentaires accomplies par les salariés à temps partiel. Cela concerne aussi la majoration de rémunération versée aux sala-

riés en forfait-jours en contrepartie du rachat de leurs jours de repos. La réduction portera sur les cotisations salariales d'assurance vieillesse et veuvage et de retraite complémentaire (sauf CSG et CRDS). Les heures supplémentaires accomplies seront exonérées d'impôt sur le revenu dans la limite de 5 000 € par an.

• Congé de maternité étendu pour les travailleuses indépendantes

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les travailleuses indépendantes en situation de grossesse verront la durée minimale de leur congé maternité s'aligner sur celles des salariées, soit huit semaines, précisément deux semaines avant la naissance (congé prénatal) et six semaines après la naissance (congé postnatal) (art. 75). En revanche, le paiement de l'allocation de repos maternel et de l'indemnité forfaitaire est subordonné à un arrêt de l'activité professionnelle pendant une période minimale de 56 jours, soit huit semaines (auparavant l'allocation de repos maternel était versée sans condition d'arrêt de travail). De plus, les indépendantes pourraient voir la durée maximale de versement de leurs indemnités journalières portée à 112 jours. Un décret viendra préciser cette option. Par ailleurs, une expérimentation sera menée à partir du 1^{er} janvier 2020 pour une durée de trois ans, dans l'optique de permettre aux indépendantes en congé de maternité indemnisé, de reprendre partiellement leur activité. Ainsi, elles pourront travailler dans la limite d'un jour par semaine pendant les quatre semaines suivant la période d'interruption minimale d'activité de huit semaines, puis de deux jours hebdomadaires maximum pendant les quatre semaines suivantes.

Les créateurs et repreneurs exonérés

Qu'ils soient chômeurs ou salariés, les créateurs ou repreneurs d'entreprises peuvent bénéficier depuis le 1^{er} janvier 2019, d'une année d'exonération de cotisations, soit de l'ancien dispositif « Accre » (Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise), désormais renommé « Acre »*. Elle concerne toutes les cotisations dues aux régimes d'assurance maladie, maternité, indemnités journalières, de vieillesse de base, d'invalidité et décès et d'allocations familiales. L'exonération reste totale lorsque les revenus sont inférieurs ou égaux à 75 % du Pass**, dégressive lorsqu'ils sont compris entre 75 % du Pass et 1 Pass. Si les revenus dépassent 1 Pass (plafond 2019 : 40 524 €), l'exonération n'est plus possible.

* Article L131-6-4 du Code de la Sécurité sociale. ** Plafond annuel de la Sécurité sociale.

Dimensions:4963 / 5413 / 5998 /
6363 x 2690 x 2254 /
2524 / 2764 mm**Longueur****intérieure maxi:**2670 / 3120 / 3705 /
4070 mm**Volume utile:**8 / 10 / 11,5 / 13 /
15 / 17 m³**Charge utile:**

950 à 1425 kg

PTAC: 3,5 T

PHOTOS: © FIAT

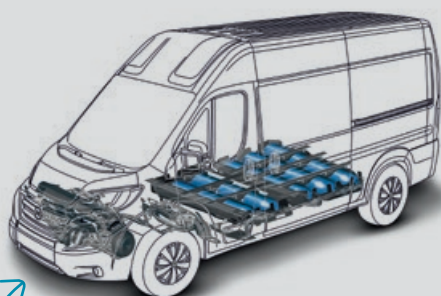
Motorisation:

3.0 GNV Natural Power 140 ch

FIAT DUCATO GNV

Une alternative crédible

En Italie, le GNV (gaz naturel pour véhicules) est assez répandu. Logiquement, Fiat a étoffé son offre avec ces versions « vertes ». Le Ducato GNV, en fourgon (toutes tailles) ou dans ses deux versions plancher-cabines (avec adaptation de carrosserie), répondra ainsi aux besoins des professionnels en quête d'alternatives aux motorisations classiques. *Guillaume Geneste*



Une motorisation spécifique

Le marché italien des véhicules fonctionnant au gaz naturel est très important. Cela a permis au groupe Fiat de développer un moteur adapté au plus gros de ses utilitaires (en partenariat avec son cousin Iveco pour son Daily). Il s'agit d'un moteur dérivé du moteur diesel 3,0 l. Suralimenté, il permet de disposer d'une puissance de 140 ch, largement compatible avec le gabarit du Ducato.

Un vrai Ducato

Mis à part la mécanique spécifique et les réservoirs de GNV implantés dans le soubassement du véhicule, rien ne distingue ces versions de celles équipées d'un moteur diesel: habitacle strictement identique, équipements de confort et de sécurité équivalents, même volume utile des espaces de chargement des fourgons (jusqu'à 17 m³!)... Quant à la cabine, elle est toujours aussi accueillante et confortable, même si les finitions commencent à accuser le poids des ans.

Un agrément de conduite élevé

Ce qui surprend le plus avec le Ducato GNV, c'est le niveau sonore qui règne dans l'habitacle, très inférieur à celui d'une version diesel. Les accélérations sont franches, les reprises aussi. Sur la route, ce Ducato allie discrétion, respect de l'environnement (surtout lorsqu'il utilise du bio gaz issu de déchets) et efficacité. Les

réservoirs (de deux à quatre) permettent une autonomie maximale de 400 km.



Agrément de conduite
Motorisation « propre »

Finitions



Réseau de ravitaillement

À PARTIR DE 37 430 € HT

U N E

Revue

N E M E U R T

J A M A I S .

EN TRIANT VOS JOURNAUX,
MAGAZINES, CARNETS, ENVELOPPES,
PROSPECTUS ET TOUS VOS AUTRES
PAPIERS, VOUS AGISSEZ POUR UN MONDE
PLUS DURABLE. DONNONS ENSEMBLE
UNE NOUVELLE VIE À NOS PRODUITS.

CONSIGNESDETRI.FR

CITEO

Le nouveau nom d'Eco-Emballages et Ecofolio

Votre compte Facebook est une mine d'or pour d'autres sites et applications, qui n'ont plus qu'à piocher dans vos données personnelles, vos habitudes, vos centres d'intérêt, pour vous proposer de la publicité...

Comment contrôler ses données et limiter les publications « parasites » ? *Samira Hamiche*

MAÎTRISEZ VOS DONNÉES SUR FACEBOOK



1. CONTRÔLEZ LES APPLICATIONS CONNECTÉES À VOTRE COMPTE

Par défaut, certaines applications ont accès à vos informations publiques et privées (votre adresse mail, téléphone, vos amis, vos mentions « J'aime ») et peuvent les exploiter. Dans le menu en haut à droite, rendez-vous dans « Paramètres » > « Apps et sites Web » pour avoir un aperçu des sites et applications connectées à votre profil. Ne soyez pas surpris si vous n'avez jamais utilisé aucune d'entre elles : en effet, certaines sont liées aux profils de vos amis ! Plan A : supprimer les applications indésirables de votre compte. Plan B : faire le tri des informations auxquelles elles accèdent.

2. UTILISEZ LA FONCTION « DÉSACTIVER LA PLATEFORME »

Toujours dans « Paramètres » > « Apps et sites web », faites un tour dans « Applications, sites Web et jeux ». Cliquez sur « Modifier », puis « Désactiver ». Facebook ne pourra plus voir quels sites et applications vous utilisez, ni exploiter ces informations pour vous cibler. De votre côté, vous ne pourrez plus utiliser ces applis et sites en vous connectant via Facebook : à vous de choisir !

3. CONTRÔLEZ LES PUBLICITÉS

Elles sont visibles dans l'onglet « Publicités » du menu « Paramètres ». C'est d'ici que vous pouvez piloter vos préférences publicitaires. Il est possible d'y décocher des centres d'intérêt identifiés par Facebook, certaines informations personnelles, ainsi que les marques ou sujets qui ne vous intéressent pas. Facebook vous propose aussi de gérer l'apparition de publications sponsorisées, et de les autoriser/interdire pendant une durée donnée. Une fois de plus, si certains annonceurs ne vous disent rien, c'est « normal ». Les suggestions se basent aussi sur les profils, « like » et intérêts de vos amis. *« Sur un malentendu, ça peut marcher... »*

CONSEIL ULTIME

Le RGPD* a consacré en 2018 la portabilité des données, c'est-à-dire le droit de chacun à disposer de ses données. Ainsi, il est possible de récupérer les données fournies aux sites et applications, en les contactant directement. Très pratique, le site mydatarequest.com permet d'accéder aux services souhaités pour nombre de services (Instagram, YouTube, Google Maps, etc.).

* Règlement général sur la protection des données.

Depuis peu, Facebook permet aux utilisateurs de visualiser le temps exact qu'ils passent sur le réseau social et de créer une alerte personnalisée pour limiter son utilisation quotidienne. À l'heure actuelle, cette fonctionnalité n'est toutefois disponible que sur l'application mobile. Rendez-vous dans le menu : « Paramètres et vie privée » > « Votre temps passé sur Facebook ».

MIEUX
GÉRER
SON
TEMPS...



R
REVELATIONS

BIENNALE INTERNATIONALE MÉTIERS D'ART & CRÉATION
23>26 MAI 2019 | PARIS | GRAND PALAIS



*La démonstration éclatante
de la vitalité des artistes de la matière.*

450 CRÉATEURS · 33 PAYS

CONFÉRENCES & FILMS

VISITES GUIDÉES & ATELIERS ENFANTS

PARCOURS HORS LES MURS



UN ÉVÉNEMENT ORGANISÉ PAR

ATELIERS D'ART
DE FRANCE



WWW.REVELATIONS-GRANDPALAIS.COM



Thierry Déglon,
président de la FFC

« Les consommateurs se montrent plus sensibles aux produits Français, aux circuits courts et à la défense de nos territoires et de leurs emplois. »



www.coutellerie-thiers.com

COUTELIERS L'ÂME DE LA LAME

Grâce au retour des consommateurs à l'authenticité et aux circuits courts, les couteliers jouissent d'un climat économique favorable. L'engouement des jeunes et d'un public en reconversion pour le haut de gamme et les pièces artistiques laisse présager des jours fastes. Illustration avec les couteliers du bassin de Thiers... *Samira Hamiche*

À contre-courant d'autres branches de la métallurgie, l'activité du bassin de Thiers s'est stabilisée en 2009, alors que la crise et la concurrence asiatique faisaient rage. Le secret ? « *Les couteliers se sont battus âprement pour faire valoir leurs différences* », résume Thierry Déglon, président de la Fédération française de coutellerie (FFC) qui, sur 90 adhérents, compte une vingtaine d'entreprises artisanales. À l'unisson, les artisans ont misé sur la qualité... Ce qui a payé. « *Ils se montrent inventifs dans les formes, le choix des matériaux, créent des modèles protégés, des associations (comme celle du Couté de Tié, Knifenet, « Esprit de Thiers ») et se montrent plus offensifs sur la commercialisation.* »

UNE FORMATION À SUCCÈS

Le rayonnement du bassin doit beaucoup à la formation en coutellerie (CAP en deux ans) dispensée au CFAI de Thiers depuis 25 ans. L'établissement accueille chaque année 15 apprentis en coutellerie (sur 80 candidatures). « *Très peu ressortent sans diplôme : ils trouvent le plus souvent leur place chez les artisans qui les ont formés* », pose la responsable du centre, Pascale Hermillon. L'intérêt pour la filière s'est « *accélééré ces dernières années* ». Litté-

ration, séries, musique folk et metal, jeux vidéo ou encore reconstitution historique ont contribué au retour d'une imagerie médiévale et fantastique portant le glaive en victoire. Les apprentis « *veulent perpétuer des méthodes ancestrales, revenir à un travail concret* ».

Le plébiscite est tel que le CFAI voit plus grand. En 2020, il investira des locaux flambant neufs à Thiers. Cette « École nationale de la coutellerie » dispensera un enseignement en polissage et coutellerie d'art.

INTÉRÊT POPULAIRE

Courbes équilibrées, création personnalisée... Plus qu'un utilitaire, le couteau devient un objet d'art, voire un totem. « *Les émissions culinaires constituent aussi une belle vitrine pour les couteaux professionnels* », note Pascale Hermillon. La forge coutelière captive les particuliers, plus nombreux à fréquenter les Salons spécialisés, tels que celui du Couteau et des Arts de la table de Lyon, organisé par la Maison Poly (couteliers depuis 1847). Des associations comme Les Forges d'Autricum (présente aux Artisanales de Chartres) ou encore Nohmad (Nogent) achèvent, elles, de sensibiliser aux multiples héritages couteliers de France.

* Centre de formation des apprentis de l'industrie.

60%

des couteliers français sont installés dans le bassin de Thiers.

180

millions d'euros de CA sont générés chaque année.

176

entreprises et artisans couteliers recensés

CHARCUTIERS-TRAITEURS

C'EST BON, C'EST FAIT MAISON

**En France,
6 500 entreprises
artisanales de
charcuterie-traiteur
emploient 22 000 salariés.
À la fois complet et
exigeant, le métier
se démarque par une
étape de transformation
du produit de base.
Un savoir-faire
que la dynamique
Confédération nationale
des charcutiers-traiteurs
(CNCT) entend valoriser
et faire connaître.**

Isabelle Flayeux

« **U**n charcutier-traiteur prépare la viande de cochon, la désosse, la découpe et la fait cuire, détaille Joël Mauvigney, président de la CNCT. Il fabrique des produits cuits et crus, et travaille aussi les autres viandes, la volaille et le poisson. » Les produits de transformation, qui représentent 90 % des ventes en boutique, impliquent une attention toute particulière. « Géré par la CNCT et la FICT (Fédération française des industriels charcutiers-traiteurs), le Code des usages de la charcuterie, de la salaison et des conserves de viandes recense les bonnes pratiques de fabrication et codifie les usages de la profession pour garantir le plus grand respect des règles de conservation et de sécurité alimentaire. » Une réglementation d'autant plus essentielle que les produits fabriqués ne sont pas immédiatement consommés. Pour aller plus loin et se différencier des revendeurs de productions industrielles, la CNCT a créé en 2012 un label valable un an et renouvelable. « Être estampillé "Qualichef Goûtez la différence" évite la confusion et rassure le consommateur. L'artisan labellisé s'engage à respecter et à mettre en pratique un cahier des charges garantissant la fabrication de 80 % des produits de charcuterie frais vendus en boutique et notamment les dix fondamentaux

comme le jambon cuit, la saucisse crue ou à cuire, le pâté en croûte. » La CNCT engagera courant 2019 une démarche d'actualisation du label.

ENTRE TRADITION ET INNOVATION

Même si sa consommation est tendance à l'heure actuelle, partagée sur une planche ou en apéritif dînatoire, la charcuterie peine à séduire comme voie professionnelle. « Au Cepro (Centre européen des professions culinaires), fondé par nos soins en 1970, 700 apprenants suivent une formation non-payante rémunérée et bénéficient de notre réseau de 1 000 entreprises partenaires. Nous les sensibilisons également à la création et reprise d'entreprise. Les modules thématiques accueillent par ailleurs des adultes en formation sur un ou deux jours. » Parmi les plus de 170 établissements sur l'Hexagone, le Cepro propose une offre de formation du CAP au bac +2 dans différentes filières : charcuterie-traiteur, cuisine restauration, pâtisserie, pâtisserie boulangerie, traiteur organisation de réception. « L'innovation fait partie de notre métier. Les artisans suivent les goûts des consommateurs et travaillent en fonction de la saisonnalité. Alliant fabrication, vente, conseil et accueil, charcutier-traiteur est un métier complet à découvrir. »



Joël Mauvigney,
président de la CNCT

« Notre particularité tient à ce que, loin de s'arrêter à la viande crue, nous transformons, nous charcutons, nous cuisinons. »



www.charcutiers-traiteurs.com lacnct



« La fabrication minutieuse, la recette originale et la constance en termes de qualité font que notre produit n'a pas de concurrent. »

LAISSEZ PARLER LES PETITS PAPIERS

PAPIER D'ARMÉNIE® – MIREILLE SCHVARTZ

Ligne 4. Mairie de Montrouge. Terminus. Une fragrance imprègne l'air. Vanillée, orientale, et pourtant familière... Un épiphénomène qui n'étonne plus les Montrougiens et dont ils se délectent même fièrement. Derrière une façade anonyme de la rue Morel se cachent la plus vieille entreprise de la ville et un secret bien gardé : celui de la fabrication du célèbre Papier d'Arménie®, mis en musique par Gainsbourg... *Julie Clessienne*

QUITTE OU DOUBLE

« Tu reprends ou je vends. »
En 1992, l'ultimatum est sans appel. Mireille Schwartz, alors à Toulouse, saisit la perche lancée par sa mère, à la tête de l'entreprise familiale créée en 1885 par Fernand Rivier, l'aïeul pharmacien de formation.
« Mes quatre frères avaient leur carrière, mes quatre enfants faisaient leurs études. J'ai donc repris ! » L'affaire est saine (250 000 carnets vendus à l'année). Pas de dette. Mais peu de perspectives...
Mireille Schwartz s'improvise chef d'entreprise, « après une vie passée à suivre mon mari, ingénieur dans les travaux publics ». Un virage audacieux s'engage...



LE JOUR OÙ TOUT A BASCULÉ

Convaincue qu'il faut jouer sur la notoriété de son produit et la nostalgie qu'il inspire, Mireille Schwartz part « jouer le camelot » au Salon Marjolaine, à Vincennes.
« Il y a vraiment eu un avant et un après. Les gens s'arrêtaient sur le stand, étonnés qu'on soit encore là. Preuve qu'aucun produit ne peut se contenter du bouche-à-oreille ! »
La dirigeante lance rapidement de vastes campagnes de publicité, automatise certaines étapes de fabrication et opte, plus tard, pour la diversification. De sa rencontre avec Francis Kurdjian, créateur-parfumeur de renom, à l'occasion de l'Année de l'Arménie en 2006, naîtront deux nouvelles senteurs (« Arménie » et « Rose »).

© LUC BERTAU

UN PROCESSUS SEMBLABLE DEPUIS 1885

Dans l'atelier, la méthode est immuable : les « larmes » de benjoin, en provenance du Laos, sont dissoutes dans de l'alcool avec des composants aromatiques durant trois mois. En parallèle, les grandes feuilles de papier buvard pré-imprimées sont immergées, une à une, dans une eau salée (« pour ralentir la combustion »), séchées naturellement, mises sous presse, puis immergées dans la solution alcoolisée. Un nouveau temps de séchage plus long (deux mois) et une autre mise sous presse sont nécessaires avant les étapes de façonnage, reliure et massicotage des précieux carnets. Dix personnes dans l'atelier fabriquent désormais presque 3 millions de pièces par an !



© LUC BERTAU



© LUC BERTAU

COUP DUR

Depuis deux ans, suite à un malheureux accident (« une explosion au niveau de nos étuves »), Mireille Schvartz a entamé de gros travaux de mise aux normes (zone Atex notamment) et en a profité pour revoir l'organisation de l'atelier. « Deux salariées ont été gravement brûlées, cela reste une période très difficile à évoquer ». Grâce à des stocks importants de papier parfumé en cours de séchage, l'entreprise a pu honorer une partie des commandes de ses clients dans l'intervalle, rester visible... « Désormais, l'activité a repris comme avant, nous allons pouvoir accéder aux demandes de nouveaux clients et avons même procédé à des embauches. Un sang neuf formidable ! »



© LUC BERTAU

PERSPECTIVES

Pour distribuer ses petits carnets, l'entreprise s'appuie sur des distributeurs (pour les pharmacies et parapharmacies) et des clients d'envergure, comme Nature & Découvertes, Botanic, Naturalia... Depuis quatre ans, le site marchand connaît également une affluence constante (5 % du CA). « Nous ne voulons pas casser les prix pour ne pas gêner nos détaillants historiques... Mais cela permet au public de découvrir l'ensemble de la gamme : les bougies parfumées, les coffrets, les brûleurs. » Le Papier d'Arménie® se consume aussi au-delà des frontières (10 % à l'export), « en Europe, au Canada et au Japon, désormais aussi en Chine ou en Corée ». Les petits papiers n'ont pas fini de brûler...

www.papierdarmenie.fr ⓘ Papier d'Arménie Officiel +

DATES CLÉS

1885

Henri Rivier, l'arrière-grand-père, met au point le procédé de dissolution du benjoin et d'imprégnation de papier buvard.

1992

Reprise de l'entreprise par Mireille Schvartz, issue de la quatrième génération. Son grand-père avait occupé le poste pendant plus de cinquante ans.

2006

Création du carnet « Arménie » en collaboration avec Francis Kurdjian, inventeur notamment du parfum « Le Mâle » pour Jean Paul Gauthier.

2007

Lancement de la première bougie, toujours en association avec Francis Kurdjian.

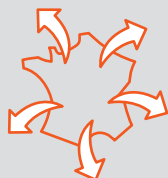
2015

Obtention du label « Entreprise du patrimoine vivant » et un CA de près de 3 M€ par an.



© JEAN-MARIE HEIDINGER

L'étranger est une véritable source d'inspiration pour les artisans. En découvrant de nouvelles cultures et destinations, en s'imprégnant d'autres façons de faire et de voir les choses, ils s'enrichissent, personnellement et professionnellement, et enrichissent notre pays. *Marjolaine Biagi*



JEUNES ENTREPRENEURS, EXPÉRIMENTEZ L'ÉTRANGER

Vous avez créé votre entreprise il y a moins de trois ans ?

Participez au programme d'échanges Erasmus pour jeunes entrepreneurs. Ce dispositif vous offre la possibilité de séjourner, de travailler et de vous former auprès d'un entrepreneur expérimenté dans un autre pays de l'Union européenne. Vous pouvez demander une aide financière de l'UE (qui varie selon le pays d'accueil) pour financer vos frais de séjour et de voyage.

Pour postuler, rendez-vous sur webgate.ec.europa.eu/erasmusentrepreneurs (site en anglais).

YANN GEFFRIAUD – BRASSEUR

UNE PINTÉ DE CALIFORNIE

L'Amérique, Yann Geffriaud la brasse et la met en bouteille. Après un road trip en Californie à la rencontre des brasseurs, cet ancien professeur des écoles commence à fabriquer de la bière dans sa cuisine. Au-delà du produit lui-même, Yann est séduit par l'état d'esprit américain. « *Les méthodes de brassage sont en open source, c'est-à-dire publiques et disponibles sur Internet. Ce principe de partage d'informations tranche avec la pratique de l'artisanat traditionnel. Aux États-Unis, les brasseurs ne sont pas concurrents. Ils appartiennent au contraire à une communauté. Il y a une véritable dynamique, des festivals.* » En 2011, grâce à des ventes et contacts avec des bars, des caves, et de l'événementiel, Yann lance la microbrasserie Outland. Il produit ses bières – dont les noms et les recettes lorgnent du côté des USA grâce aux conseils de son réseau américain – chez des collègues brasseurs. En 2015, l'artisan emménage avec sa propre unité de production professionnelle dans des locaux à Fontenay-sous-Bois (94). Deux ans plus tard ouvre à Paris le bar Outland, véritable vitrine pour la production.

De nombreux projets sont en chantier : l'ouverture d'une salle de dégustation, des visites de la microbrasserie, le doublement de la capacité de production (de 500 à 1 000 hectolitres). Pour autant, Yann ne néglige pas son ambition première, ancrée dans ses tripes depuis la Californie : fédérer ! Autour, ou même loin, de la bière. Entre autres, il coorganise la Paris Beer Week, va coproduire un événement autour de l'artisanat culturel et de la musique à Vitry-sur-Seine et projette de créer le premier club de *cornhole* en France, jeu d'adresse prisé outre-Atlantique. Son rêve américain, Yann le vit pleinement.

www.outland-beer.com Outland

PATRICK HAMON – TAPISSIER

PÉRÉGRINATIONS D'UN ARTISAN VOYAGEUR

Il est des expériences qui façonnent un homme, un artisan. Pour Patrick Hamon, ces vécus sont pluriels. Titulaire d'un CAP de peintre en bâtiment, Patrick s'envole pour la Nouvelle-Calédonie après trois ans de métier. « *J'y ai rencontré un artiste décorateur qui m'a embarqué dans son univers et mis en relation avec un maître tapissier à Paris, Daniel Drancourt.* » Sans hésiter, l'artisan voyageur fait ses valises pour la capitale. Après deux ans d'apprentissage auprès du maître, il repart à Nouméa pratiquer son nouveau métier de tapissier décorateur. « *Par la suite, je suis revenu à Paris travailler en collaboration avec Daniel Drancourt. J'ai appris beaucoup de choses sur la pose de tapisseries et de papiers peints de grands éditeurs.* » Patrick ne se fixe aucune barrière, artistique ou géographique. « *Je vais en fonction des affinités. Je suis ainsi parti en Australie grâce à un client qui a fait fortune là-bas et qui possédait un château en Touraine, dans lequel j'ai travaillé.* » Durant ses 14 ans sur l'île continent, l'artisan s'initie à la pose de papiers des éditions de Gournay, installe des chemins d'escaliers de chez Roger Oates, tend des tissus muraux des éditions Pierre Frey. « *C'est typiquement anglais. La culture australienne est métissée de plusieurs autres.* » En 2017, riche de ses découvertes, Patrick s'installe en Mayenne, à Azé. Pas question pour autant de « s'encroûter » : l'artisan est appelé sur différents chantiers dans toute l'Europe. De ses aventures, il dit : « *La technique est toujours la même. Ce qui est différent, c'est la façon de travailler avec les autres. La relation humaine avec les autres corps de métier.* »


www.patrickhamon.com

HUBERT MASSE – CHOCOLATIER

LE GOÛT DE L'AVENTURE

S'ils sont réalisés dans le respect des recettes traditionnelles, les pralinés et ganaches d'Hubert Masse ont une saveur unique grâce à l'ajout de poivre de Sichuan, de yuzu, de baies de Timut ou encore de citronnelle de Madagascar. Un jeu de funambule réussi entre classicisme et exotisme, écho à l'appétit de l'artisan pour l'étranger. Enfant de restaurateurs, Hubert grandit au Brésil et au Guatemala, où il découvre le travail du cacao grâce à un ami chocolatier de son père. Après un CAP chocolatier et une expérience professionnelle au labo de La Maison du Chocolat et au Bristol à Paris, Hubert s'envole pour Londres. « *En attendant d'obtenir un visa pour l'Australie, mon rêve, précise-t-il. À Londres, j'ai été formé par les chefs multi-étoilés Albert et Michel Roux.* » À 25 ans, après quelques années au Royaume-Uni, l'artisan pose enfin le pied sur le territoire australien. « *J'ai travaillé dans différentes entreprises semi-industrielles avant d'ouvrir ma propre boutique à Perth.* » Hubert ne cache rien des difficultés rencontrées : « *Cela n'a pas marché tout de suite. Il a fallu faire de la vente en gros pour développer le commerce.* » L'expérience a toutefois été salutaire : de retour en France après sept ans en Australie, Hubert ouvre le magasin Le Cacaotier à Enghien-les-Bains (95), qui décolle très rapidement. L'artisan est aujourd'hui à la tête de sept boutiques et d'un laboratoire de fabrication, et cumule les distinctions telles que « Meilleur chocolatier de France ». Il a lancé sa propre gamme de tablettes réalisées à partir de fèves sélectionnées dans leurs plantations d'origine (*bean-to-bar*). Une véritable invitation à l'évasion.


www.lecacaotier.com

MARIE ELOY

« LES CONDITIONS : ÊTRE BOOSTÉE ET PRÊTE À RECONQUÉRIR SON TERRITOIRE ! »

La créatrice du seul réseau féminin de recommandations en France, Bouge ta Boîte, nous explique comment les femmes entrepreneurs (TPE de 0 à 20 salariés) peuvent ensemble dynamiser leur activité ; et faire rimer sens et croissance en misant sur leur propre valeur. *Propos recueillis par Sophie de Courtivron*

POURQUOI AVOIR LANCÉ BOUGE TA BOÎTE ?

Je suis partie d'un constat, établi avec la chercheuse Séverine Le Loarne : seulement 12 % des 38 % de femmes entrepreneures vivent correctement de leur activité ! Il y a beaucoup de réseaux féminins en France (environ 500), mais ce sont des réseaux d'entraide ; il n'y en avait pas un qui soit axé business, recommandations, chiffre d'affaires. Nous l'avons donc créé.

COMMENT CELA FONCTIONNE-T-IL ?

Les entrepreneures (chefs d'entreprise, professions libérales, conjointes collaboratrices...) qui ont envie de faire grandir leur entreprise se retrouvent en cercles de dix à vingt personnes complémentaires (une seule par profession). Elles se voient tous les quinze jours ; tout le monde est au même niveau, bénéficie du même temps d'écoute, et tout se passe dans la bienveillance. Tout est très structuré : présentation, questions/réponses... À la fin, un problème est mis au centre du cercle par l'une d'elles et chacune apporte sa solution. C'est la force de l'intelligence collective ! Toutes les femmes deviennent ainsi forces de vente et prescriptrices les unes des autres. Leur objectif : du chiffre d'affaires ! 90 % du chemin est fait quand on est recommandée. Certaines chefs de TPE font de leur cercle leur comité stratégique.

À côté du cercle, nous avons un réseau social et une appli pour échanger,

et nous avons créé des cercles de partage virtuels sur différents thèmes (export...). Nous proposons en outre des ateliers au sein de chaque cercle (« savoir lire un bilan » par un expert-comptable, étude de logos par un graphiste, etc.). Les femmes ont, de plus, via Bouge ta Boîte, la possibilité d'avoir une page web au nom de leur entreprise.

Y A-T-IL BEAUCOUP D'ARTISANS DANS VOS RANGS ?

Oui, et nous en recherchons toujours car elles sont très expertes dans leur cœur de métier – ce qui est une vraie richesse pour les autres –, et elles ont un excellent réseau. Elles ont aussi besoin de nous pour leur gestion, communication, expertise financière et juridique... Chaque nouvelle venue peut participer à une rencontre découverte sans s'engager. Les conditions : être boostée et prête à reconquérir son territoire !

POURQUOI CANTONNER CELA AUX FEMMES ?

Bouge ta Boîte n'est pas contre les hommes ; être entre femmes permet de s'identifier les unes aux autres. Entre femmes, nous partageons plus facilement nos peurs ou nos freins, pas besoin d'être la meilleure. Ici, on est comme on est.

i Coût : 49 € HT par mois, 490 € HT par an
www.bougetaboite.com, rubrique « Nous rejoindre »

SON PARCOURS

2000

Journaliste à RFI, Radio France Internationale.

2011

Cofondatrice de l'école Montessori Les Mimosas, en Bretagne.

2014

Fondatrice de « Femmes de Bretagne », réseau d'entraide pour créer et développer son entreprise.

2016

Fondatrice de « Bouge ta Boîte », réseau business féminin de recommandations.

2019

Objectif de 100 cercles d'entrepreneures « Bouge ta Boîte » en France.



Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Assureur depuis plus
de 60 ans MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre
vie professionnelle
comme dans votre
vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi





**FORFAIT SOCIAL À 0%
POUR LES ENTREPRISES
DE - 50 SALARIÉS DEPUIS
LE 1^{ER} JANVIER 2019**

ENVIE DE RÉCOMPENSER VOS SALARIÉS OU OPTIMISER VOTRE RÉMUNÉRATION ?

OPTEZ POUR NOS SOLUTIONS D'ÉPARGNE SALARIALE.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :



RENDEZ-VOUS
dans une Caisse
de Crédit Mutuel



CONNECTEZ-VOUS
au site
www.creditmutuel.fr



TÉLÉCHARGEZ
l'appli Crédit Mutuel



Crédit Mutuel

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,9 millions de clients sociétaires.

Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan – Société anonyme coopérative de crédit à capital variable – RCS La Roche-sur-Yon B 307 049 015 – Intermédiaire en opérations d'assurance n° ORIAS 07 027 974, consultable sous www.orias.fr – 34 rue Léandre-Merlet, 85000 La Roche-sur-Yon - Tél. 02 51 47 53 00.